



“Le liseur du 6h27”, de Jean-Paul Didierlaurent

Alors qu’il s’était fait une spécialité de l’écriture de nouvelles, qui lui ont valu de nombreux prix littéraires (notamment les prix Hemingway 2010 et 2012), le Bressaud Jean-Paul Didierlaurent vient de publier son premier roman, *Le liseur du 6h27*, aux éditions Au diable Vauvert.

Très bien accueilli par le milieu littéraire, la première impression de ce roman est déjà épuisée ! Mieux, avant même sa parution, les louanges étaient telles que 25 pays ont déjà acheté les droits de publication, et une adaptation au cinéma est d’ores et déjà envisagée !

C’est l’histoire de Guylain Vignolles, 36 ans, dont le travail consiste à pilonner les livres invendus. Il décide de lire à haute voix dans le RER de 6h27 des pages qu’il sauve de la destruction. Les rencontres avec des gens en apparence ordinaires, réduits par la société à leur fonction, mettent en exergue le côté exceptionnel de chaque individu quand on choisit de s’y intéresser. Un roman plein d’optimisme, de petites joies et de poésie, où les mots et l’humanité des personnages touchent le lecteur droit au cœur...



Le 23^e Festival international de sculpture Camille Claudel s’est achevé le 1^{er} juin avec la proclamation des prix. Les lauréats sont :



Bernard Hamel,
prix du public pour « *Enfin* »



Maria Cukier,
prix des enfants pour « *Delante* »



Julien Pype,
prix spécial d’originalité pour « *Reflets-Réflexion, les 2 R* »



Pedro Ania Gerez,
prix des artistes pour « *Reflets* »



Fête de la Musique - 21 juin Centre Ville / Bol d’Air

Pour que la musique soit bien à la fête ce samedi 21 juin, 4 scènes seront partagées au centre-ville et une à Bol d’Air.

Sur la place du Champstel, 3 groupes se succéderont à partir de 20h :

Mad in Shantitown ouvrira la soirée avec un son reggae mêlé de rock’n’roll, de samba, salsa et autres rythmes pimentés. Remplis d’énergie, les 6 musiciens apportent leur touche d’exotisme électrisé à la sauce piquante, sur des textes en français, espagnol, anglais ou portugais.



Le Jazz Band de La Bresse se chargera de la deuxième partie : la quinzaine de musiciens issus de l’Harmonie surfera sur la vague du son dansant et vous confirmera que les bons musiciens ne viennent pas tous de loin !

Ce sont les **Travailleurs de l’Ombre** qui termineront le travail dans l’ombre de la nuit tombée mais sous la lumière des projecteurs. Ce groupe hip-hop aux influences soul, électro, rock et punk répandra son énergie aux sons des claviers, de la basse, de la batterie et des platines.



Devant la Maison de La Bresse, dès 19h30, l’Harmonie Jeanne d’Arc présentera son répertoire, avant de laisser la place à tous les talents, jeunes ou moins jeunes, qui se seront inscrits. Parmi eux, plusieurs jeunes de l’école de musique intercommunale.

Le Quai des Iranées sera à nouveau fermé pour permettre au **Den’s Bar** de profiter au mieux de son concert « **Holy Addiction - Guns n’Roses Tribute** », dès 21h, tout comme au bar **Chez Tétin** qui accueillera « **Carol’s Cousin** », un guitariste à la voix et au son pop-rock british remarquables, dès 20h30.

Chez Bol d’air, animations en journée sur le site !

Buvette tenue par la classe 2016



● Erratum

M. Ludovic Claudel, membre titulaire au Conseil d'Administration de l'OTL, a été oublié dans l'extrait du conseil municipal du lundi 7 avril 2014 dans le bulletin n°311.

Extrait du Conseil Municipal du 28 avril 2014

Le compte-rendu intégral est affiché en Mairie et disponible sur le site internet de la mairie : www.labresse.fr.

FINANCES

● AFFECTATION RESULTATS 2013

Rappel : Lors de la séance du 3 mars 2013, les comptes administratifs de 2013 ont reçu l'approbation des membres du Conseil Municipal en place à cette date. Les comptes de gestion, établis par le Receveur municipal, en correspondance total avec ces comptes administratifs, ont également été approuvés par cette même assemblée.

Il revient à la nouvelle municipalité d'affecter les résultats de fonctionnement de 2013 comme indiqué dans le tableau comptable ci-dessous :

	Résultat cumulé en sortie d'exercice	Affectation au compte 1064 (Provision réglementée)	Affectation au compte 1068 Investissement du budget concerné	A reprendre au B.P. 2014 Fonctionnement du budget concerné	Affectation au budget principal
Commune	1 947 628.32		1 800 000.00	147 928.32	
Eau	101 768.19		20 558.01	81 210.18	
Forêt	296 381.74		40 104.74	277.00	256 000.00
Locations Industr.	9 769.21		9 769.21		
Pompes Funèbres	245.02			245.02	
R M E	1 356 769.36	5 680.60	141 205.58	209 883.18	1 000 000.00
Animations	1 499.10			1 499.10	
Lotissements	- 88 148.01			- 88 148.01	
Lot. Pré des Gouttes	14 154.32			14 154.32	
Lot. La Louvière	4 830.75			4 830.75	
Lot. La Lunelle	- 173 337.63			- 173 337.63	
Lot. Pré de La Selle	0				
Lot. Les Proyes	0				
Lot. Balcons de la Rigue	0				

Après débat, approbation à l'unanimité de ces résultats.

● VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2014

Après plusieurs séances de travail entre municipalité et services, la Commission Finances s'est réunie le 14 avril 2014 afin d'examiner les projets de budgets primitifs 2014 pour la ville et ses budgets annexes. Les documents ayant été remis à tous les membres de l'assemblée, il est procédé, après débat, au vote des différents budgets 2014 qui sont présentés par Mme Maryvonne CROUVEZIER :

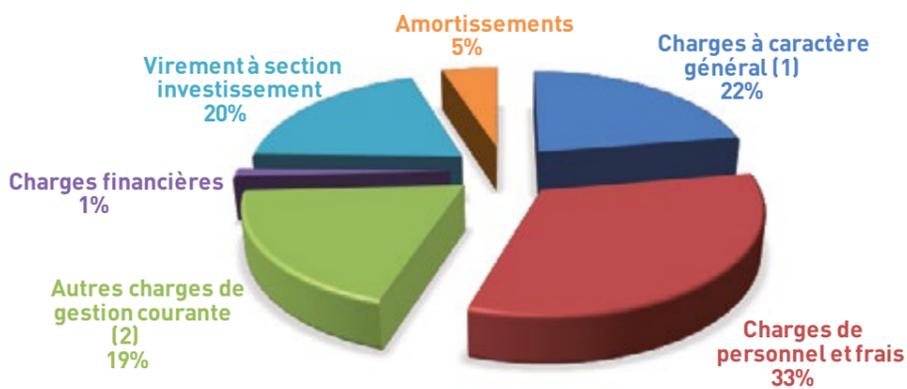
Le budget primitif de la commune est approuvé par 22 voix pour, et 5 abstentions.

Les budgets annexes : Forêt - Service des Eaux - R.M.E - Animations - Pompes funèbres - Locations industrielles, sont approuvés à l'unanimité.

Les budgets lotissements sont également votés à l'unanimité, hormis les budgets -initiés par la précédente municipalité- de la Lunelle et des Balcons de la Rigue approuvés par 22 voix pour et 5 abstentions.

BUDGET COMMUNAL 2014 - FONCTIONNEMENT

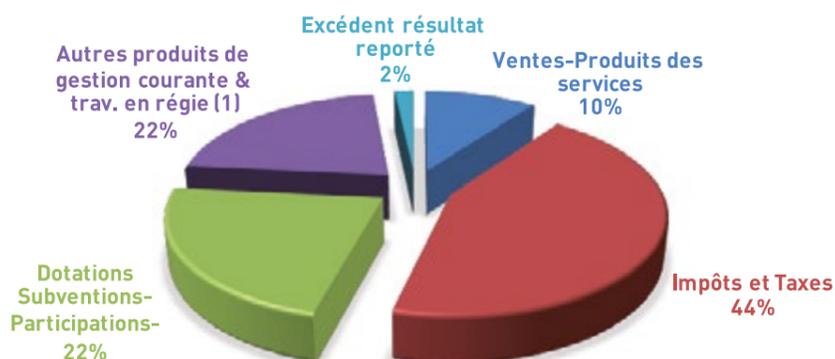
Dépenses de fonctionnement : 8 653 128 euros



(1) Achats fournitures et services pour entretien (bâtiments, terrains, voirie...)

(2) Subventions versées, participations...

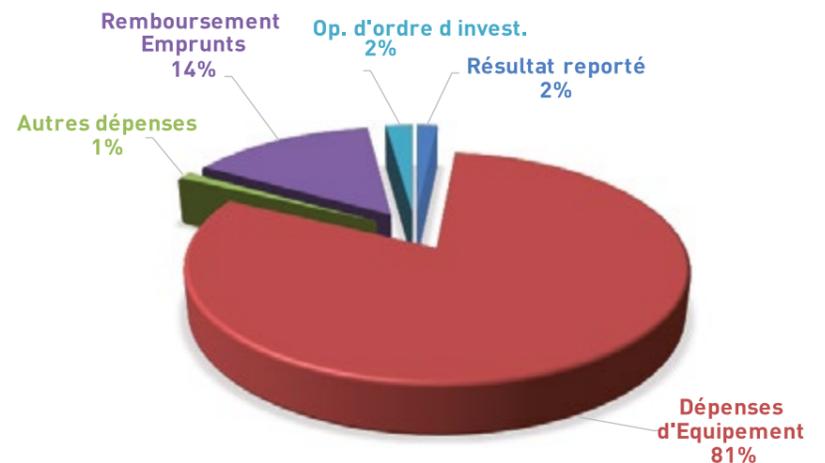
Recettes de fonctionnement : 8 653 128 euros



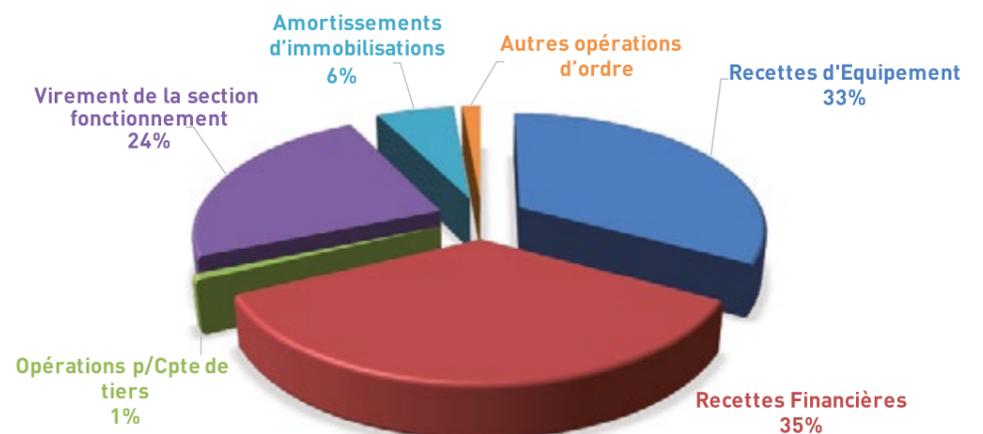
(1) Revenus des immeubles, excédent budgets annexes et régie, redevances...

BUDGET COMMUNAL 2014 - INVESTISSEMENT

Investissement - Dépenses cumulées : 7 134 420 euros



Investissement - Recettes cumulées : 7 134 420 euros



FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Dépenses de l'exercice	6 953 128.32	Recettes de l'exercice	8 505 500.00
Autofinancement	1 700 000.00	Résultat reporté	147 628.32
Total	8 653 128.32	Total	8 653 128.32

INVESTISSEMENTS			
DEPENSES		RECETTES	
Reste à réaliser	B.P. 2014	Reste à réaliser	B.P. 2014
1 986 500	Dépenses exerc. 5 033 300.00	1 068 320	Recettes exercice 4 366 100.01
	Résultat reporté 114 620.01		Autofinancement 1 700 000.00
Total :	7 134 420.01	Total :	7 134 420.01

● TAUX DE FISCALITÉ LOCALE POUR 2014

Le Conseil Municipal, après débat, à l'unanimité, décide pour 2014 de ne pas appliquer d'augmentation sur les taux de référence 2013 résultant de l'application de la réforme fiscale pour les taxes directes locales, à savoir

DESIGNATION DES TAXES	TAUX 2014 (en %)	Base imposition notifiée pour 2014	TAUX 2013 (en %)	Base notifiée pour 2013
Taxe d'habitation	20.29	6 644 000	20.29	6 431 000
Foncier bâti	13.91	6 284 000	13.91	6 150 000
Foncier non bâti	29.39	103 900	29.39	103 100
Cotisation Foncière des Entreprises	21.90	2 256 000	21.90	378 000

● PARTICIPATION FINANCIÈRE AUX ORGANISMES DE GROUPEMENT POUR 2014

Vu les dispositions relatives au montant de la contribution financière aux différents organismes de regroupement auxquels est affiliée la Commune de LA BRESSE pour l'exercice 2014, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

• d'affecter au paiement de ces contributions les sommes ci-après (inscrites au budget 2014) :

- Syndicat Mixte du Pays de Remiremont et de ses vallées (*Fonctionnement*) 10 666.08 €
- La Voie Verte des Htes Vosges (*Fonctionnement et investissement*) 6 400.00 €
- Parc des Ballons des Vosges 5 200.00 €
- Syndicat Mixte Assainissement 90.00 €

• de reconduire son accord pour la participation fiscalisée en ce qui concerne le SIVU Tourisme Hautes-Vosges.

● FIXATION MONTANT INDEMNITÉS DE FONCTION DES ELUS

Les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales prévoient la possibilité de verser des indemnités de fonction au Maire, aux adjoints et éventuellement aux conseillers délégués. Le Conseil Municipal doit se prononcer sur un taux (pouvant être différent pour le Maire et chacun des adjoints), applicable à une valeur maximale pour la strate de population « 3500 à 9999 habitants » correspondant à celle de la commune, soit :

Indemnité maximale de 55 % de l'indice brut FPT 1015 pour le Maire, 22 % pour les adjoints, les indemnités des conseillers délégués devant être comprise dans l'enveloppe budgétaire Maire et Adjoints.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe l'indemnité mensuelle du Maire à 46 % (au lieu de 50 % auparavant) de l'indemnité maximale, celle des adjoints à 18 % (au lieu de 20 %) et celle des conseillers délégués à 5.13 % (au lieu de 4.20 %)

Il est précisé que, comme par le passé et en vertu de l'article R 2123-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'ensemble de ces indemnités seront majorées de 35 % (au lieu de 25 % antérieurement) pour tenir compte de l'incidence touristique.

● ATTRIBUTION MÉCÉNAT SOCIO-CULTUREL MONTANT ET CONDITIONS

Sur proposition de M. Nicolas REMY, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'apporter une aide financière (mécénat socioculturel) à Mlle Amandine FRANCOIS, étudiante en DEUST Sport et Intervention Sociale.

Elle doit réaliser au cours de son cursus, avec 4 autres étudiantes, un projet volontaire intitulé « DJIBOUG'TOI » sensibilisation d'orphelins de Djibouti à la pratique sportive, grâce à la création d'un terrain multisports.

Cette aide se monte à 250 euros (selon critères de répartition des années passées et dans la limite des crédits ouverts)

● PARTICIPATION FINANCIÈRE DÉDOMMAGEMENT M. VIEVILLE

Les travaux de réalisation en 2004 de la passerelle en encorbellement passant sous sa propriété, Monsieur VIEVILLE a subi un préjudice : le dépérissement partiel et échelonné d'une haie de thuyas et les affaissements de sa cour.

Après une première indemnisation de 1700 euros, en 2011, une estimation a de nouveau été faite en automne dernier pour quelques affaissements de pavés dans la cour de Monsieur VIEVILLE à hauteur de 500 €.

Après débat, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de verser à l'intéressé la somme de 500 € qui soldera définitivement cette affaire.

POPULATION

● CONVENTION ENTRE RÉSONANCE FM ET LA COMMUNE DE LA BRESSE RELATIVE A L'ORGANISATION DE TEMPS D'ANIMATION (INITIATION A LA RADIO) DANS LE CADRE DES TEMPS D'ACTIVISTES PERISCOLAIRES

Dans le cadre de l'application de la réforme des rythmes scolaires, et de la mise en place des Temps d'Activités Périscolaires (TAP), la radio locale Résonance FM intervient afin de proposer aux enfants des classes élémentaires une activité autour de la radio.

Une séance par semaine est dispensée lors des TAP de 15h45 à 16h45 les lundis au local de la radio au CCS où à l'École site du Centre pour l'année scolaire 2013-2014. Le tarif de cette intervention est fixé à 30 € l'heure.

L'atelier est animé par M. Éric PERRIN et Mme ERBIBIH Toumia.

Après explications et débat, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur Le Maire ou son représentant à signer la convention relative à l'organisation de cette activité avec la radio locale Résonance FM pour l'année scolaire 2013/2014.

● DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS AU COMITÉ DE SUIVI DU PROJET ÉDUCATIF TERRITORIAL (PEDT)

Le Comité de suivi du Projet Educatif Territorial (PEDT) est composé de l'ensemble des acteurs du PEDT (dispositif résultant de la mise en application de la réforme des rythmes scolaires) et est chargé d'en assurer l'élaboration et le suivi de la mise en œuvre.

Élus désignés, à l'unanimité, pour siéger au comité de suivi :

M. Hubert ARNOULD, - Maire et Membre de droit -

Mme Alexandrine DUCRET - Mme Fabienne MOREL - M. Laurent FLEURETTE - M. Guy VAXELAIRE

MARCHES PUBLICS

● EXPLOITATION DU BAR-BOWLING au COMPLEXE NAUTIQUE DES PROYES - CONTRAT D'AFFERMAGE

Par délibération n°13A/2013 du 23 décembre 2013 le Conseil municipal a autorisé Monsieur le Maire à lancer une procédure de délégation de service public pour la gestion du bar-bowling afin de permettre la continuité de l'exploitation suite à la résiliation du précédent contrat d'affermage pour non-paiement des charges et loyers.

La commission de délégation des services publics du 13 février 2014, suite à la publication d'un avis d'appel à candidatures, a décidé de retenir celle de M. Unal Gok, actuel exploitant du restaurant La Passerelle, qui présente des garanties professionnelles et financières suffisantes pour la gestion de cette délégation de service public.

Un contrat d'affermage, stipulant les points suivants, a été proposé :

- Mise à disposition du fermier, par la Commune, des biens nécessaires à l'exploitation du bar-bowling (locaux et matériels existants),
- Exploitation par le fermier, à ses risques et périls, de l'établissement, moyennant le versement d'une redevance

mensuelle forfaitaire de 600,00 € TTC.

- Versement, par le délégataire, d'une redevance complémentaire sur le chiffre d'affaires annuel HT, selon les conditions suivantes :

- 1 % du chiffre d'affaires annuel jusqu'à 50 000 € HT ;

- 5 % des sommes qui excéderaient un chiffre d'affaires annuel supérieur à 50 000 € HT.

- Durée : 9 ans, le contrat prenant effet au jour de sa notification au fermier

Après débat, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le présent rapport et autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer un contrat d'affermage avec M. GOK pour l'exploitation du bar-bowling aux conditions ci-dessus.

● CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC ÉLECTRICITÉ DE STRASBOURG POUR L'OBTENTION DE CEE (certificats d'économies d'énergie) DANS LE CADRE DES TRAVAUX D'ISOLATION EXTÉRIEURE DU COMPLEXE NAUTIQUE DES PROYES

Les travaux d'isolation extérieure du complexe nautique des Proyes s'inscrivent dans le cadre de la politique communale de développement durable qui se traduit par la réalisation de différentes actions générant des économies d'énergie notamment au sein de son patrimoine immobilier. Cette opération est donc éligible aux certificats d'économies d'énergie (CEE) comptabilisés en MWh cumac.

Un projet de contrat de partenariat a été élaboré avec Électricité de Strasbourg, en vue d'obtenir sa participation financière, sous réserve de l'attribution de CEE demandés par ES.

Aux termes de ce contrat :

- il revient à la Commune de s'engager à réaliser à ses frais les travaux d'isolation des murs par l'extérieur avant la date du 31/01/2015.

- il revient à Électricité de Strasbourg de déposer en son nom un dossier auprès du Pôle national des CEE. Dès l'attribution des CEE obtenue, ES versera une participation financière de 2 € HT par MWh cumac obtenu.

Après débat, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le présent rapport et autorise Monsieur le Maire ou son représentant délégué à signer le contrat susnommé avec Électricité de Strasbourg.

● AVENANT N°4 - CONTRAT RESPONSABILITÉ CIVILE DE LA VILLE (REVISION COTISATION 2013)

Le contrat Responsabilité Civile Générale conclu entre la Commune de La Bresse et la SMACL prévoit le paiement d'une cotisation provisionnelle assise sur le montant des salaires bruts versés. Un avenant intervient pour arrêter le montant de cotisation définitif (taux de révision de 0.81 % HT sur montant total annuel des salaires bruts).

Pour 2013, ce montant est de 441.85 euros TTC.

Après débat, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le présent rapport et autorise Monsieur le Maire ou son représentant délégué à signer l'avenant n°4.

TERRAIN – URBANISME

● CESSIION DE TERRAIN COMPLÉMENTAIRE – M. DRUART LOÏC

Sur avis de la commission des terrains, M. Jean-François POIROT, adjoint délégué, propose de céder à M. DRUART Loïc une parcelle de terrain d'une surface de 293 m², cadastrée section AYN° 710 (233 m²) et AYN° 707 (60 m²) située « Prés des Bâs ».

Conditions de ventes, acceptées par M. DRUART :

- surface totale : 293 m² au prix de 15 € le m², frais d'acte et de géomètre à la charge de l'acquéreur

- zone du P.L.U. : UC

- destination du terrain : à titre d'aisance pour projet de construction d'un garage

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide l'aliénation des terrains définis à M. Loïc DRUART au prix et conditions ci-dessus énoncées, et autorise M. le Maire ou son représentant à signer au nom de la Commune toutes pièces contractuelles.

PATRIMOINE

● TRANSFERT BAUX AGRICOLES AU NOM DE L'EARL DU RONDFAING

M. Benoît VALDENNAIRE a fait connaître son adhésion à l'EARL du Rondfaing (transformation du GAEC du Rondfaing). Deux baux sont concernés par ce transfert de titulaire :

• Bail « Haut de Bellegoutte » avec comme co-titulaire le GAEC du PERHY (accord en date du 04.04.14) surface : 11 ha 48 a 38 ca

• Bail « La Roche des Chats » au nom de VALDENNAIRE Sébastien. Accord de M. Sébastien VALDENNAIRE en date du 2 janvier 2014 – surface : 10 ha 53 a 01 ca.

Vu la demande de M. Benoît VALDENNAIRE au nom de l'EARL du Rondfaing, et vu les accords des Co-titulaires pour ces modifications, après débat, le Conseil Municipal, par 26 voix pour (M. Jérôme MATHIEU ne participant pas au vote)

- autorise le transfert au nom de l'EARL du Rondfaing pour les deux baux.

- précise que les conditions sont inchangées et le terme des baux reste le même.

- autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer les pièces correspondantes à ce transfert

COMMISSIONS

● COMMISSIONS - MEMBRES CONSULTATIFS A ENTÉRINER

Lors de la séance du 7 avril 2014, le Conseil Municipal a créé les différentes commissions communales.

Il était convenu d'y associer des membres consultatifs. Différentes personnes à qualité ont été contactées en ce sens (désignation de 3 membres par la majorité et 1 membre par le groupe minoritaire pour chaque commission). Intégration, après débat et à l'unanimité, des consultatifs suivants aux commissions :

• **FINANCES :**
DEMANGE Michel- VAXELAIRE Thérèse – FUMEY Valéry – MATHIEU Sophie

• **AFFAIRES ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES :**
CURIEN Patrick – MOUGEL Christian (Les Zelles) – CHEVRIER EDDY (T.G.L) – DEMANGE Denis

• **AFFAIRES SCOLAIRES :**
GRANDCOLAS Sébastien - PIERREL Fabienne - LEMAIRE Mireille - SCHAFF Marcel

• **SPORT :**
GRANDCOLAS Sébastien - PIERREL Fabienne - MUNSCH Vincent - DE NARDIN Hélène

• **AGRICULTURE / FORÊT / GESTION DE L'ESPACE / ENVIRONNEMENT – DÉVELOPPEMENT DURABLE / CARRIÈRES :**
MUNSCH Vincent - LEJEUNE Joël - ABEL René - FRANCOIS Maxime

• **EMBELLISSEMENT / MARCHÉ / FUNERARIUM / CIMETIÈRE :**
TOUSSAINT Jean-François - POIROT Thierry - THIEBAULT Jean-Michel - DUTHION Jean-Pierre

• **BATIMENTS / VOIRIE / CIRCULATION / SÉCURITÉ ROUTIÈRE/ DÉNEIGEMENT/ BATIMENTS INDUSTRIELS / ERP :**
STARCK Jean-Claude - CLAUDEL Jérémie - GERARD Vincent - RABANT Nadia

• **TERRAIN / PLU :**
TOUSSAINT Jean-François - LEJEUNE Joël - POIROT Gilbert - ARNOULD Nicolas

Extrait du Conseil Municipal du 28 avril 2014 - suite

• FETES / MANIFESTATIONS / ANIMATIONS / CULTURE :

GRANDCOLAS Sébastien - PIERREL Fabienne - MUNSCH Vincent - COLIN Christelle

• FESTIVAL DE SCULPTURE :

GRANDGIRARD Marie-Jeanne - DUCRET Paul - CLAUDEPIERRE Régis - LONGHI Martine

• DEVENIR DE L'ACCUEIL :

ARNOULD Marie-Céline - TOUSSAINT Jean-François - MOUGEL-LECOMTE Geneviève - AMÉ Nicole

• MAISON DES ASSOCIATIONS

GOUYET Michel - POIROT Pierrick - GALMICHE Claude - RAVELLO Tony

• RÉGIE MUNICIPALE D'ÉLECTRICITÉ :

MARCHAL Walter - DEMANGE Jean - THIRIET Christian - HUGUEL Michel

• CONSTITUTION D'UNE COMMISSION « URBANISME » :

Cette commission examine les dossiers de demandes d'autorisation du droit des sols (ADS), notamment permis de construire, certificats d'urbanisme, déclarations préalables etc..., en relation avec les services gestionnaires des réseaux, le personnel technique et les services de la Direction Départementale des Territoires (DDT)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la création de la Commission URBANISME composée de :

- 4 élus : POIROT Jean-François - ANTOINE Aurélien - MOUGEL Jean-Baptiste - VINCENT-VIRY Claudine
- Et du personnel technique

• MODIFICATION COMMISSION « BULLETIN MUNICIPAL » :

Après débat, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de modifier la composition de cette commission, à savoir : remplacement de M. Patrice PROST (élu initialement nommé) par Mme Lydie MARQUES (membre consultatif).

QUESTIONS DIVERSES

● DÉLÉGATIONS :

Les questions relatives aux débits de boissons sont ajoutées à la délégation de Mme Maryvonne CROUVEZIER. Un arrêté modificatif sera signé.

● RÉSIDENCE « LES BOULEAUX »

Monsieur VAXELAIRE lui ayant laissé une copie d'un courrier émanant de VOSGELIS, daté de janvier 2014, Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il a repris contact avec VOSGELIS

Quelques extraits de ce débat :

Monsieur le Maire : VOSGELIS a appris le pourvoi en cassation déposé par les Frères MARION. Le 22 avril, VOSGELIS a indiqué que compte tenu de la durée probable de la procédure, ils ne pouvaient plus se permettre d'attendre et qu'ils résiliaient les marchés.

Mme Liliane MENGIN, au nom de la minorité : « c'est très regrettable, nous n'acceptons pas un tel état de fait ». M. Jérôme MATHIEU : « La majorité, évidemment, ne l'accepte pas non plus !!! Le manque de négociations et la négociation telle qu'elle a été faite n'est pas étrangère à ce blocage !!! »

Mme MENGIN rétorque que le manque de négociations est faux.

M. Jérôme MATHIEU annonce que la municipalité va reprendre contact avec les Frères Marion.

M. Patrice PROST demande si c'est dans le but de les convaincre de garder le projet, et demande également si, dans la campagne, il était prévu le déplacement ou la non-réalisation du chantier ?

M. Jérôme MATHIEU précise que le projet aurait dû avoir une suite, mais que c'est VOSGELIS qui en a décidé autrement. Il précise également que la commune de La Bresse a payé le terrain 53 euros le m² et M. Raymond MARCHAL ajoute qu'il était question de 10 euros au départ ...

Mme MENGIN souhaite que tout soit fait pour maintenir le projet.

M. MATHIEU rétorque que d'autres solutions, sur d'autres terrains proches du centre-ville, sont à l'étude pour la réalisation de ce projet, et que la municipalité fera tout pour que des appartements soient mis à disposition des nombreux demandeurs dans les meilleures conditions et délais.

Monsieur le Maire précise que le dossier est repris à zéro et qu'une rencontre très prochaine est programmée avec VOSGELIS. De plus amples informations seront données lors d'un prochain conseil.

● FERMETURE SITE ÉCOLE DU NEUF-PRE

Mme Alexandrine DUCRET, adjointe chargée des affaires scolaires, informe que les Conseils d'École élémentaire du Centre et de la maternelle « La Tourterelle » ont approuvé la désaffectation du site du Neuf-Pré.

Un courrier a été adressé à M. le Préfet des Vosges, ainsi qu'à l'Inspectrice d'Académie, laquelle est favorable à cette fermeture.

La Commission scolaire va prochainement être réunie, puis les parents d'élèves.

Mme Liliane MENGIN s'étonne que l'on ne se soucie pas de l'avis des enfants.

Le Conseil Municipal entérinera ensuite la fin du bâtiment scolaire.

Madame Ducret ajoute que la décision devrait être rapide, car l'application est pour la rentrée de septembre. Le projet scolaire sera revu avant le 15 mai.

Les horaires seront revus pour les primaires, et seront maintenus à l'identique pour les enfants de la maternelle.

L'équipe minoritaire s'inquiète de la sérénité des enfants, notamment au niveau de la cantine.

Il est répondu qu'elle sera la même au collège. Cela ne pose pas de problème, il suffit de s'organiser.

Mme Ducret souligne que cette solution présente l'équité pour tous les enfants et évite les transports.

M. le Maire précise qu'il y a assez de salles pour les activités périscolaires et que les effectifs prévisionnels, d'après le Directeur, sont stables, à 2 élèves près.

M. Prost soulève le problème des emplois du personnel communal. Mme Ducret répond qu'un poste sera revu au Centre pour la Bibliothèque BCD

M. Mathieu ajoute que le personnel étant utile au Neuf-Pré sera forcément utile au Centre

M. Marchal précise que c'est là l'application du programme électoral.

Mme Ducret pense qu'il n'y aura ainsi pas de pertes de temps en transport pour les TAP.

Mme MENGIN s'inquiète de l'encombrement de la rue aux entrées et sorties.

M. le maire dit que cela ne changera pas puisque pratiquement tous les enfants arrivaient au Centre et repartaient avec le bus communal au Neuf-Pré.

L'unité de l'équipe pédagogique est soulignée.

Le suivi de ce dossier fera l'objet d'un prochain conseil.

INFORMATIONS sur LES INSTANCES EXTERIEURES

● CCHMO (Communauté de Communes)

L'élection du Président et des Vice-présidents a eu lieu le 26 avril 2014.

Président : Jean-Claude DOUSTEYSSIER, Maire de Ventron

Vice-Présidents : Jérôme MATHIEU (La Bresse)

Hervé VAXELAIRE (Saulxures)

Gérard LETUPPE (Cornimont)

Stanislas HUMBERT (Thiéfosse)

Maryvonne CROUVEZIER (La Bresse)

Membres du bureau communautaire :

Marie-Joseph CLEMENT (Cornimont)

Denise STAPPGLIA (Saulxures)

Arnaud THOUVENIN (Thiéfosse)

Brigitte VANSON (Ventron)

Hubert ARNOULD (La Bresse)

Autres membres :

La Bresse : Geneviève DEMANGE, Raymond MARCHAL, Alexandrine DUCRET, Jean-François POIROT, Guy VAXELAIRE, Liliane MENGIN

Cornimont : Chantal THIERRARD-JOB, Pascal MOUGEL, Annette MARCHAL, Frédéric FLEURANCE

Saulxures-sur-Moselotte : Jean-Pierre DIDIERLAURENT, Carole PETITDEMANGE, Evelyne TOUSSAINT, Daniel LICINI

● SIVU TOURISME des HAUTES VOSGES

Résultat des élections :

Président : Hervé BADONNEL (Gérardmer)

Vice-Présidente : Maryvonne CROUVEZIER (La Bresse)

Vice-Présidente : Pascale SPINNHIRNY (Bussang)

● S I A - Syndicat Intercommunal d'Assainissement La Bresse – Cornimont

Election du comité le mercredi 30 avril 2014

La prochaine séance du Conseil Municipal est fixée au lundi 26 mai 2014 à 20h.

PERMANENCES MAIRIE ET ADJOINTS

M. Hubert ARNOULD – Maire Affaires générales, Affaires économiques, Emploi, Finances - Personnel communal.	Reçoit sur rendez-vous
Mme Maryvonne CROUVEZIER - 1^{ère} Adjointe - LEJEUNE Nelly, CMD* Finances - Marchés Publics - Budget - Subventions - Commissions d'appel d'offres, d'Achats, Délégations de services publics - Assurances - Achats - Affaires économiques.	Mercredi de 10 h à 12 h
M. Jérôme MATHIEU - 2^e Adjoint - MOUGEL Jean-Baptiste, CMD* Régie Municipale d'Electricité - Eau et Assainissement (SIA) - Chauffage bois - STM.	Lundi de 15 h à 17 h
Mme Geneviève DEMANGE - 3^e Adjointe - MOREL Fabienne, CMD* Affaires sociales - Maisons de Retraite - Services à la Population : logements, etc Conseil Municipal Jeunes.	Mardi de 10 h à 12 h
M. Raymond MARCHAL - 4^e Adjoint - VERRIER François, CMD* Agriculture - Forêts - Gestion de l'Espace - Environnement/Développement durable - Embellissement Cimetière/Funérarium - Marchés - Carrières.	Jeudi de 10 h à 11 h
Mme Alexandrine DUCRET - 5^e Adjointe - FLEURETTE Laurent, CMD* Affaires scolaires - Festival de Sculpture - Relations avec les Sapeurs-Pompiers Relations avec les associations autres que sportives et patriotiques - Affaires culturelles - Jumelages.	Lundi de 10 h à 12 h
M. Jean-François POIROT - 6^e Adjoint - ANTOINE Aurélien, CMD* Urbanisme - Bâtiments (Investissements, entretien, locations, ventes) - P.L.U - Lotissements Terrains Voirie Circulation - Déneigement - Commissions de sécurité (bâtiments et ERP) SCOT - Associations Patriotiques.	Samedi de 10 h à 12 h sur rendez-vous
Mme Elisabeth BONNOT - 7^e Adjointe - LEDUC Chloé, CMD* Ressources humaines - Formation - Démarche qualité - Communication, Bulletin municipal Animations - Fêtes et manifestations - Gestion des salles.	Samedi de 10 h à 12 h sur rendez-vous
M. Loïc POIROT - 8^e Adjoint - REMY Nicolas, CMD* OTL (Tourisme, centrale de réservation, Piscine/Patinoire, Camping, Ski de fond) Sport et relations avec les associations sportives - Sécurité sur les pistes de ski Sites sportifs et de loisirs.	Vendredi de 14 h à 17 h sur rendez-vous

*CMD = Conseiller(ère) Municipal(e) Délégué(e)

Conseil Municipal des Jeunes

Vendredi 16 mai 2014, le Conseil Municipal des Jeunes s'est réuni afin de rencontrer la nouvelle municipalité. Après un goûter offert aux jeunes conseillers, Monsieur le Maire a ouvert la séance en se présentant suivi de Fabienne Morel, Conseillère Municipale déléguée en charge du Conseil Jeunes, puis Geneviève Demange, Adjointe, Chloé Leduc conseillère municipale déléguée et Raymond Marchal, Adjoint.

Chaque conseiller s'est ensuite présenté en précisant son ancienneté au Conseil. Pour plusieurs d'entre eux, il s'agit d'un troisième mandat.

La séance s'est poursuivie en laissant la parole aux conseillers qui ont eu le loisir de questionner les élus sur différents points : préparation d'une nouvelle édition du « Run'n'Jump », aménagement d'une piste cyclable à Vologne, aménagement de la voirie sur certaines sections routières dangereuses, fête foraine...

Pour clôturer la réunion, le Conseil a reçu la visite de Sylvie Hans Thiebaut, qui leur a présenté le « jury jeunes » du festival de sculpture Camille Claudel, chargé d'élire le prix des jeunes à l'issue du festival.

Fabienne Morel, Conseillère municipale déléguée



● Réunion d'information aux parents d'élèves de l'École Publique élémentaire

Judi 22 mai, les parents d'élèves de l'École Élémentaire Publique ont été conviés à une réunion d'information concernant les projets en cours pour la rentrée 2014-2015. Alexandrine Ducret, Adjointe aux Affaires scolaires a présenté les dossiers en présence de M. Bégel, Directeur de l'École Élémentaire Publique et de plusieurs membres de la municipalité.

Regroupement de l'ensemble des élèves sur le site du centre :

Suite à une demande forte émanant des parents pour le regroupement des élèves sur un seul site, les démarches pour la fermeture du site du



Neuf-Pré ont été engagées dès le mois d'avril. Par un courrier du 25 avril 2014, le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale des Vosges a fait part de sa totale adhésion au projet de regroupement et le 23 mai 2014, les services de la Préfecture ont transmis un avis favorable à la demande de désaffectation des locaux scolaires situés au Neuf-Pré pour la rentrée 2014-2015. En parallèle, l'attache de Monsieur Le Principal du Collège Hubert Curien a été prise afin de permettre l'accueil des élèves du Neuf-Pré à la cantine du Collège.



Modification des rythmes scolaires :

Après une année de fonctionnement des nouveaux rythmes scolaires, plusieurs constats ont conduit à une réflexion sur la répartition des heures de Temps d'Activités Périscolaires. En effet, une répartition sur 4 jours des TAP (les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 15h45 à 16h45) pose difficultés à plusieurs niveaux :

- Fatigue des enfants accentuée par le rythme soutenu imposé par l'alternance enseignement - TAP
- Organisation difficile des après-midis de classe (2h15) : impossibilité de mettre en place certaines activités plus longues (ex : sport, sorties) et difficulté à intégrer une récréation
- Problème de concentration et excitation des élèves à l'approche des TAP
- Séances de TAP (1 heure) écourtées par le temps imparti à la répartition des enfants dans les différents groupes d'activité, ce qui limite le choix des activités proposées.

Après avoir reçu Madame l'Inspectrice de l'Éducation Nationale le 28 avril dernier en présence de Monsieur Bégel, directeur de l'école, un nouveau projet d'organisation des temps scolaires a été déposé à la Direction Départementale de l'Éducation Nationale (DASEN) en tenant compte de l'assouplissement récent de la loi.

Le nouveau projet propose une répartition des heures de TAP sur 2 jours, soit les lundis et vendredis après-midi de 15h10 à 16h45. Une réponse de la DASEN est attendue dans le courant du mois de juin.

Il est à noter que ce projet concerne uniquement les cours élémentaires, le Conseil d'École de l'école maternelle ayant décidé de ne pas modifier l'organisation actuelle qui respecte le rythme des enfants de maternelle (TAP les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 13h30 à 14h30).

Après avoir manifesté leur intérêt pour ces deux projets en cours, les parents d'élèves présents ont pu prendre la parole afin d'obtenir des réponses à leurs interrogations. Une information sera diffusée aux parents d'élèves lorsque les autorités de l'Éducation Nationale auront validé la nouvelle organisation.

Cette réunion permettant à chacun d'exprimer ses interrogations s'est déroulée en toute sérénité, à la satisfaction générale des intervenants.

Alexandrine Ducret, Adjointe déléguée.

● 12^e Forum des Emplois

Le 25 avril s'est tenu le 12^e Forum des Emplois, la 6^e édition consacrée aux emplois d'été. Sur 210 entreprises contactées, 38 ont répondu présent proposant une cinquantaine de postes auxquels s'ajoutaient 30 jobs d'été, des offres intérim et des emplois dans l'armée de l'Air.

Malgré une baisse de fréquentation des demandeurs d'emplois (270 visiteurs) par rapport à l'année précédente (-25%), les employeurs présents ont pu pour la plupart repartir avec bon nombre de contacts intéressants. Sur l'ensemble des visiteurs, un tiers provenait de La Bresse, 60% de la communauté de communes et 70% du canton, avec une forte représentation des jeunes. Pôle Emploi, partenaire de cet événement, a pour l'occasion lancé 600 invitations aux demandeurs d'emplois comprenant l'ensemble des demandeurs d'emploi de La Bresse, ceux appartenant aux catégories 1-2-3 « disponibles » de la Communauté de Communes de La Haute-Moselotte ainsi qu'à 90 profils animateurs sur un territoire plus étendu.

Le nombre d'employeurs représenté a en revanche considérablement augmenté avec un total de 38 employeurs sur cette édition (25 en 2013). À noter, une forte représentation des agences d'intérim et une forte demande en personnel d'animation. Comme à chaque forum, de nouvelles entreprises ont participé pour la première fois à cette rencontre, informées de l'existence de ce forum par la bouche à oreille ou par Pôle Emploi.

Pôle Emploi, la Mission Locale, Cap Emploi et le Relais de Services Publics étaient présents sur le site afin de pouvoir renseigner et conseiller les visiteurs du forum.

Une des particularités du forum de printemps réside dans la présence des services communaux proposant des jobs d'été aux étudiants : cette année, une trentaine de postes variés étaient à pourvoir.

Cet événement organisé par la Commune depuis octobre 2008 est devenu un rendez-vous incontournable pour la rencontre entre demandeurs d'emploi et employeurs ; la prochaine rencontre aura lieu dans le courant du mois d'octobre 2014 en préparation de la saison hivernale.

Maryvone Crouvezier, Adjointe déléguée



● TRAVAUX

RENFORCEMENT ET ELARGISSEMENT DE LA ROUTE DU DROIT



La route du Droit (voie communale N°3 classée) est la seconde voirie de la commune de La Bresse par son linéaire (4350m). Elle permet de relier la RD 486 (route de Gérardmer) en aval du col de Grosse-Pierre à la RD34 (direction du col des Moinats vers Cornimont et Vagney) au Pré de l'Orme en évitant le centre de la commune. Elle dessert également la carrière de granit de Grosse Pierre depuis la route départementale 486 (au col de Grosse Pierre) qui génère un important trafic poids lourd sur cette portion.

Compte tenu de sa fréquentation importante, la commune a lancé un programme de renforcement complet réalisé sur plusieurs années (depuis 2003). La dernière tranche réalisée

cette année est située entre la RD 486 (col de Grosse Pierre) et l'entrée de la carrière sur une longueur de 400m environ. La chaussée a été recalibrée à 5,50m par un élargissement et le redressement de la route en « tapant » dans la roche en amont. C'est l'entreprise TRB de Saint-Nabord qui a réalisé les travaux.

La structure a été renforcée par des matériaux et épaisseurs similaires à une route départementale avec une couche de roulement en grave bitume. Un gravillonnage monocouche en fermeture et protection complètera la structure (il sera réalisé en septembre après « mûrissement » de la grave bitume). L'assainissement pluvial complètera l'aménagement par la création de fossés et la reprise des aqueducs.



Dans la continuité du renforcement de la route du Droit, ce projet contribue à l'amélioration des conditions de circulation (dénivellement facilité, croisement des camions de carrière) sur cette route très fréquentée.

Le coût des travaux est d'environ 110 000 €. Les travaux ont été réalisés fin mars début mai (pendant une partie des vacances scolaires la route devant être fermée).



LIAISON PIÉTONNE DES BERGES DE LA MOSELOTTE (OTL PISCINE) AU LOTISSEMENT DU BREUIL

Cet aménagement, dans la continuité de la liaison piétonne long des berges de la Moselotte et de l'aménagement central de la place du Champtel réalisés antérieurement, permettra le bouclage du cheminement existant avec retour vers la mairie via la rue du Petit Bois et la rampe de l'Hôtel de Ville.

Avec un départ depuis le parvis de l'Office de Tourisme et de Loisirs il servira également d'interface avec la partie haute de la commune (chemins du Breuil et de la Louvière, route du

Droit) avec un balisage du club vosgien, et le retour vers la Rampe de l'Hôtel de ville derrière la mairie et la rue du Souvenir vers le cinéma, commerces et services via la rue du Petit Bois.

L'aménagement permettra également de valoriser l'espace en amont de la rue François Claudel avec un cheminement piéton bien délimité. Il permettra également d'accéder (à pied) aux nouvelles résidences Vosgélis et Julietta.

Pour la partie impasse entre PMU et copropriété au n° 14 Grande Rue, un revêtement en enrobé sera réalisé, les parties privatives et les trottoirs seront délimités en pavés granit ou caniveaux et bordurettes.

Les travaux ont été confiés à l'entreprise Molinari de Cornimont, leur coût sera d'environ 45 000 €. Ils ont démarré début mai et dureront normalement 8 semaines.

TRAVAUX COMMUNAUX

En parallèle à ces travaux, et suite aux dégradations hivernales, l'équipe voirie des Services Techniques Municipaux a réalisé des travaux d'entretien et réparation aux enrobés à chaud, notamment : chemin des chaumes, vouille des grandes feignes, vouille des Sapins, la Rigue, la Rétellère.

● OFFRE D'EMPLOI

LA COMMUNE DE LA BRESSE

recrute un(e) assistant(e) Ressources Humaines (H/F)

Poste à temps complet à pourvoir au 15 septembre 2014

Contrat à durée déterminée de 10 mois pouvant aboutir sur un poste permanent

Missions du poste :

Sous la responsabilité de la Responsable du service Ressources Humaines, vous serez chargé(e) :

En partenariat avec votre collègue assistante ressources humaines :

- De l'établissement des paies et de la déclaration Annuelle des Données Sociales
- De la gestion des badgeuses
- Des formalités liées aux nominations et aux absences

Du suivi des dossiers suivants :

- Entretien professionnels et mise à jour annuelle des fiches de postes
- Plan de formation et des formalités en matière de sécurité
- Planification des visites médicales
- Frais de déplacement du personnel
- Secrétariat et archivage

Du remplacement de votre binôme en cas d'absence sur le suivi de ses dossiers

Profil recherché :

Expériences et qualifications :

- Diplôme de niveau III (bac + 2) dans le domaine de la comptabilité ou à défaut dans le domaine des ressources humaines
- Expérience dans des missions similaires vivement souhaitée

Qualités professionnelles souhaitées :

- Sens de la communication et des relations humaines
- Grande rigueur, sens de l'organisation et capacités d'adaptation
- Maîtrise des logiciels bureautique et logiciel type paie ou gestion des temps de travail

Statut :

Poste d'adjoint administratif de 2^e classe non titulaire

Poste à temps complet

Renseignements :

Service Ressources Humaines - Mme Sylviane REMY - 03 29 25 40 21

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite + CV) avant le 7 juillet 2014

Monsieur le Maire - 12 Place du Champtel 88250 LA BRESSE

● Maison de La Bresse

L'exposition *Dans l'œil de la Vosgienne et autres animalités*, d'Olivier Claudon, a pris fin le 18 mai, après 7 semaines d'ouverture et environ 5000 visiteurs.

Conférences

Différentes conférences ont eu lieu autour de cette exposition, dont une avec l'écrivain Gilles Laporte, puis une rencontre entre Olivier Claudon et le photographe Pierre Colin, animée par René Vincent-Viry.

Table ronde

Pour le dernier week-end, une table ronde intitulée « Quel rôle pour la Vosgienne dans le Massif ? » a réuni autour d'Olivier Claudon : Rachel Thomas, vice-présidente du Conseil Régional, Gérard Marulier et Pierre Gsell, conseillers généraux, Philippe Girardin, président du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges, Jérôme Mathieu, vice-président de la Chambre d'Agriculture des Vosges, et 3 éleveurs : Bruno Arnould, Jean-Michel Curien et Florent Campello (président de l'Organisme de Sélection).



Le public a largement pris part à cette rencontre en posant de nombreuses questions sur les thèmes de la sauvegarde de la race Vosgienne, des différents rôles joués par cette vache, des projets à construire autour d'elle, des enjeux économiques et d'attrait du territoire liés à cette race. Les hommes qui vivent de l'agriculture ont régulièrement été remis au cœur du débat, pour que la Vosgienne ne soit pas juste une carte postale, mais ait une réelle viabilité économique pour ses éleveurs.

Un des principaux intérêts de ce débat a été de permettre à divers acteurs liés à la Vosgienne ou plus généralement à l'agriculture de se retrouver et de discuter ensemble. En effet, à l'issue de la table ronde, les discussions se sont poursuivies pendant près d'une heure et demie dans les salles de la Maison de La Bresse.

Animations autour de la Vosgienne



Samedi 17 mai, Jean-Michel Curien a amené devant la Maison de La Bresse deux bœufs attelés, deux veaux et une vache primée en 2007 au Salon de l'Agriculture. Des produits du terroir et des produits à l'effigie de la Vosgienne ont été vendus pendant une bonne partie de la journée.

Pendant ce temps, Florent Campello, marcaire à la Chaume de Schmargult, a proposé devant un public nombreux sa recette de Croustille de munster, puis a transformé le lait en fromage, répondant à toutes les questions des curieux venus l'écouter.



Et pour terminer le cycle d'événements autour de la Vosgienne, Olivier Claudon a peint sa muse toutes les journées de samedi et de dimanche dans sa salle d'exposition, tout en restant disponible pour les visiteurs qui souhaitaient échanger avec lui.



En juin à la Maison de La Bresse

L'exposition des sculptures du 23^e Festival de sculpture Camille Claudel se poursuit jusqu'au 25 juin.

Dans la deuxième salle, les enfants qui ont participé aux Temps d'Activités Périscolaires exposent leurs réalisations sur le thème : l'arbre « Source de vie ».

Afin de sensibiliser les enfants au rôle important et vital de l'arbre et de la forêt dans notre environnement, ils ont travaillé sur ce thème tout au long de cette année. De façon ludique, par des lectures de légendes d'autres pays et d'autres époques, et surtout par la création, les enfants du CP au CM2 ont pris conscience qu'il fallait plus que jamais protéger les forêts.

De leur imagination sont nées de petites œuvres qu'ils vous invitent à découvrir du 18 au 25 juin.

● La Région Lorraine en visite à La Bresse

Hubert Arnould, Maire, Loïc Poirot, Maryvonne Crouvezier et Jérôme Mathieu, adjoints, ont eu le plaisir d'accueillir en Mairie, le vendredi 16 mai dernier, Mme Rachel Thomas, Vice-Présidente du Conseil Régional « Tourisme, Agriculture et Forêts », M. Stessy Speissmann, Conseiller Régional, accompagné de Mme Valérie Godel, Directrice de secteur Pôle des entreprises au Conseil Régional. À l'occasion de cette sympathique prise de contact, les élus ont fait un tour exhaustif des dossiers en cours et notamment dans le cadre du contrat de destination « phare Hautes-Vosges ».

La municipalité s'est déclarée ambitieuse et déterminée à faire aboutir l'ensemble des projets sélectionnés par les élus, qu'ils soient communaux ou émanant d'investisseurs privés.

M. Le Maire a pu rappeler son engagement aux côtés du Conseil Régional à défendre le développement touristique de notre territoire.

Jérôme Mathieu, Adjoint délégué.

● École de musique intercommunale

Depuis l'an dernier, l'école de musique intercommunale des deux vallées a entrepris un échange avec l'école de musique intercommunale de Thaon-les-Vosges, sous l'impulsion des deux directeurs et des professeurs.

Les professeurs concernés sont, pour l'EIMTDV, Arnaud Olivier, professeur de trombone et tuba, Aline Perrin, professeur de trompette et Daniel Thiémonge, professeur de cor d'harmonie, et Marc Pécheur, professeur de trompette, pour l'école de Thaon-les-Vosges.

Les objectifs sont de promouvoir et faire découvrir les cuivres, provoquer des rencontres entre classes de deux écoles différentes, développer la musique d'ensemble, faciliter les partenariats entre écoles de musique du territoire vosgien, permettre aux élèves de toutes les classes, dès la première année d'apprentissage, d'avoir une pratique collective, ce qui ne peut qu'enrichir les expériences musicales des élèves.

Cette année, deux concerts ont eu lieu, le 12 avril à Thaon-les-Vosges et le 13 avril à Travexin.



● Une première en France le sentier du textile prend forme

Fruit d'une belle collaboration de nombreux acteurs locaux, voici un projet qui va faire le bonheur de tous.

Petits et grands, résidents, touristes, scolaires, amoureux du patrimoine, musées, tous sauront profiter de cette réalisation déjà ouverte depuis mi-avril.

Tous sont ravis de vous faire part de la création du **Sentier du Textile**. Il s'agit d'un sentier thématique, proche du centre et à l'intersection d'autres sentiers de randonnées, dont le but est de mettre en valeur l'histoire du développement textile sur la commune.



Tracé par le Club Vosgien, ce sentier est à présent balisé – vous trouverez un sigle représentant une bobine de fil apposé sur les balises habituelles – et peut se prendre en n'importe quel point de la boucle de 10 km.

Des plaques pédagogiques du type de celles du sentier de l'eau sont à l'étude et viendront agrémenter la balade. Une belle mise en valeur d'un patrimoine cher à nos vallées.

Plus d'infos dans les prochains bulletins selon l'avancée du projet

Merci au Club Vosgien d'avoir organisé, tracé et balisé pour une ouverture à la belle saison !

Echos...

● Jouissance de biens communaux

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Une enquête de commodo et incommodo, en vertu d'un arrêté municipal du 12 mai 1949, aura lieu en mairie au sujet de plusieurs demandes de jouissance de biens communaux.

Les observations devront être déposées au Secrétariat de la Mairie du **21/06/2014 au 12/07/2014 inclus**.

- SOUR Christophe – «Tête du Fallieu» – Terrain à usage de parc
- LAURENT Arnaud – Les Tannes – Rénovation captage source sur terrain communal (source/canalisation) accès sur communal
- HECKMANN Thierry – chemin du Nol – Utilisation terrain pour mise en place rucher
- PIERRAT Rémi – chemin du Nol – Terrain à usage de parc

● Promenade pédestre au tour du Lac de Lispach

Suite à plusieurs incidents, la municipalité a décidé de bloquer momentanément l'accès d'une partie des caillebotis de la promenade pour des raisons de sécurité.

Raymond MARCHAL, Adjoint délégué.

● Pour que les agriculteurs, les randonneurs et les vététistes fassent bon ménage...

Au cours de vos déplacements, vous pouvez être amenés à suivre des chemins et des sentiers qui traversent les parcs de bovins et d'ovins. Les agriculteurs ont constaté de nombreuses dégradations. Merci de bien vouloir emprunter et refermer les portails installés par les agriculteurs, après votre passage !

Raymond Marchal, Adjoint délégué.

● Appel à votre participation

Une grande exposition sur les grands événements sportifs de La Bresse depuis 1980 aura lieu à la Maison de La Bresse pendant l'été.

Si vous avez des objets ou éléments en rapport avec des grands événements sportifs bressaids, et que vous êtes prêts à les mettre à disposition pendant l'été, ils pourraient bien être utiles pour compléter cette exposition. Merci de contacter le service communication à la Mairie (03 29 25 40 21 ou info@labresse.fr).

● Permanences conseils en architecture

Le CAUE des Vosges assure des permanences mensuelles sur le territoire de la Communauté de Communes de la Haute Moselotte.

Cette opération, financée pour moitié par le Conseil Général des Vosges, vous permet de bénéficier des conseils personnalisés d'un architecte du CAUE pour tout projet de construction ou de rénovation (habitation, bâtiment agricole, garage...).

Nous vous rappelons que ce service est **gratuit et sans engagement...**

Les permanences sont fixées aux dates suivantes : les lundis 7 juillet, 8 septembre, 6 octobre et 3 novembre 2014
 Renseignement et/ou prise de rendez-vous à la CCHMO.

● Permanences info énergie

La Communauté de Communes vous propose de bénéficier, le deuxième lundi de chaque mois, des conseils personnalisés et gratuits d'un technicien info énergie pour tout projet lié aux économies d'énergie (isolation, chauffage...).

N'hésitez pas à prendre rendez-vous auprès de la CCHMO.

● Horaires déchetteries

Jour	Niachamp à La Bresse		Blanfin à Saulxures-sur-Moselotte	
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
Lundi		14 h - 18 h	8 h 30 - 12 h	
Mardi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h		
Mercredi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Jeudi			8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Vendredi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Samedi	8 h 30 - 12 h	14 h - 17 h	8 h 30 - 12 h	14 h - 17 h

● Permanences du Relais Assistantes Maternelles

Planning accueil collectif juin / juillet 2014

ACTIVITÉS :

Fête de la musique : mardi 17 juin à la salle des fêtes de Ventron, jeudi 19 juin à la salle des fêtes de Thiéfosse, vendredi 20 juin au CCS de La Bresse.

Pâte à modeler : mardi 24 juin à l'ECSP de Cornimont, jeudi 26 juin à la Garderie de Saulxures, vendredi 27 juin au CCS de La Bresse.

Transvasement psychomotricité : mardi 1^{er} juillet à l'ECSP de Cornimont, jeudi 3 juillet à la baby gym de Saulxures-sur-Moselotte, vendredi 4 juillet à l'annexe du CCS de La Bresse.



DÉVELOPPEMENT DURABLE

● Météo

Valeurs du mois d'avril 2014 (du 01 au 24 avril)		
Température (°C)	Maxi	26,87
	Mini	0,13
	Moyenne	11,2
Pression hPa (mmb)	Maxi	953
	Mini	931,6
	Moyenne	939,6
Hygrométrie (/100)	Maxi	94,3
	Mini	22,5
	Moyenne	73
Pluviométrie* (mm)	Total	90,2
Ensoleillement (kW/m ²)	Total	1367,52
Vitesse vent (km/h)	Maxi	39,24
	Moyenne	8,62

L'expérience d'un fabricant local pour votre projet, depuis 1995

Chalets & maisons bois
 POIROT CONSTRUCTION

www.poiret-construction.fr

Ossature et Madrier massif
 Bois des Vosges

Votre projet sur-mesure
 et plus de 1000 modèles catalogue

TÉL. 03 29 25 52 33
 contact@poiret-construction.fr
 9, rue Mougel Bey - 88251 La Bresse

VIE SOCIALE

● Relais Services Publics

Ouvert à tous, le Relais Services Publics permet aux usagers d'obtenir des informations et d'effectuer des démarches administratives relevant de plusieurs administrations ou organismes publics, principalement en matière d'emploi et de prestations sociales.

Au Relais Services Publics, vous trouverez :

- **Une animatrice** pour vous aider dans vos démarches. Elle ne sait pas tout, mais elle sait où chercher et possède des contacts dans chaque administration partenaire. Elle est formée à l'utilisation de l'outil informatique et pourra vous aider à utiliser le matériel mis à votre disposition...
- **Des documents et formulaires officiels** fournis par les partenaires
- **Des informations ou des contacts** qui vous permettront d'avancer dans vos démarches...
- **Plusieurs ordinateurs** reliés à Internet pour vos recherches et vos démarches en ligne. Ils sont équipés d'une imprimante pour imprimer vos attestations, CV...
- **Un téléphone** pour joindre les plates-formes d'accueil téléphoniques de nos partenaires...
- **Des animations** ponctuelles ou ateliers en collaboration avec nos partenaires.

Le Relais Services Publics vous accueille du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et le mercredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.



● Aide aux activités de loisirs et de vacances

La commune et le CCAS soutiennent les familles en complément de la CAF : elle complète les bons vacances de la CAF à hauteur de 40%. Ces aides sont utilisables pour les séjours de vacances et également pour les activités de loisirs et culture se déroulant tout au long de l'année, notamment les activités proposées par la MLC et la Ruhe et dans la limite du coût des activités, sur production de justificatifs.

Une aide complémentaire peut être octroyée en plus par le Centre Communal d'Action Sociale sur demande pour les familles qui ont un quotient familial inférieur ou égal à 750€ dans la limite de 100€ par enfant et par an. Ces demandes restent bien sûr confidentielles.

De plus, les situations particulières sont examinées au cas par cas.

S'adresser soit au service Population, soit aux centres d'accueil lors des inscriptions avec les justificatifs.

● Cérémonie de la Fête des Mères

Le 17 mai dernier, le CCAS de La Bresse ainsi que les associations locales œuvrant dans le domaine de la petite enfance et des services aux familles ont accueilli à l'Espace Familial, 11 familles bressaudes sur les 19 ayant connu une naissance au cours de l'année écoulée.

En présence de l'Association Familiale, de l'ADMR et de la Crèche Les P'tits Amis de Oui-Oui, Monsieur Le Maire a ouvert la cérémonie en souhaitant la bienvenue aux nouveau-nés présents et en rappelant l'importance de la famille au sein de notre société.

Chiffres à l'appui, il a ensuite dressé un tableau statistique du nombre de naissances ces 5 dernières années : 31 naissances en 2010, 25 en 2011, 35 en 2012, 24 en 2013 et 6 naissances au 17 mai pour 2014.

Chaque association présente a ensuite eu l'occasion de présenter son action en faveur des familles. L'Association Familiale était représentée par M. Pascal Perrin et M. Bruno Géhin, l'ADMR par Mmes Thérèse Géhin et Renée François et enfin la Crèche Les P'tits Amis de Oui-Oui par Mmes Anne-Sophie Claudel et Régine Poirot.

Chaque famille appelée par Monsieur Le Maire s'est vue remettre un petit cadeau par les partenaires présents : fleurs, chocolats, bon de 25€.

Cette cérémonie conviviale s'est clôturée autour d'un verre de l'amitié.

Geneviève DEMANGE, Adjointe déléguée



PRS
 Entretien paysager et habitat

+ de 14 années d'expérience à votre service

- Tonte de pelouses
- Fauchage et débroussaillage
- Taille de haies et d'arbustes
- Elagage et abattage
- Nettoyage haute-pression
- Nettoyage divers
- Bricolage
- Débarras, évacuation vers déchetterie
- Déneigement accès et toitures

Contact : Richard Philippe - La Bresse
 Tél. : 03 29 25 47 13 - Portable : 06 07 95 18 28

VIE ÉCONOMIQUE

● Distinction « UMF – Trophée des Entreprises » pour Escaliers Morel

Lors de l'assemblée générale de l'Union des Maisons Françaises Alsace qui s'est tenue vendredi 16 mai à Colmar, M. Franck Morel représentant la Société Escaliers Morel s'est vu décerner le Trophée des Entreprises 2014 pour le prix de la « qualité » de la part de Madame Marie Jo Belzung, présidente de l'Association UMF Alsace, en présence de M. Denis Krauth, président départemental UMF 67 et de M. Dominique Dupperet, Secrétaire Général UMF national.

Cette association regroupe 26 constructeurs sur la région Alsace, dont plusieurs accordent leur confiance aux Escaliers Morel pour leurs travaux de fourniture et pose d'escaliers divers (bois, inox, vitrage et métal peint).

Cette distinction récompense cette entreprise de 19 salariés créée en 1946 et spécialisée dans la fabrication d'escaliers depuis 1988, déjà certifiée « Qualibat au niveau engagement qualité ». Elle a également contribué à l'aménagement de la vitrine sur le bois de la Maison de La Bresse, avec la scierie Mougenot et Chalets Poirot.



NOUVEAU

La chèvrerie du Brabant à votre service

La chèvrerie du Brabant offre ses services de déneigement depuis une dizaine d'années. Maintenant, elle vous offre un service d'amélioration de votre terrain, qu'il soit boisé ou en friche, grâce à un treuil de débardage, d'une pelleteuse, et d'un broyeur. La chèvrerie peut aussi assurer un débroussaillage 1 à 3 fois par an de votre terrain pour qu'il reste entretenu.



Débroussaillage friche en pente
Entretien pelouse grande surface
Débardage avec treuil forestier
Remise en état de terrain avec pelleteuse 5t

Chèvrerie du Brabant
Lecomte Bruno
Col du Brabant
88250 LA BRESSE
Tél. : 06 59 68 51 72
siret : 41987749300033

VIE SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE

● Temps d'Activités Péri-scolaires (TAP - école publique)

Déco des sacs

L'activité « décoration de sacs » est très fréquentée depuis le début de l'année. Les enfants ont décoré à leur goût un sac en toile. Créativité, précision et bonne humeur ont entouré l'activité.



● École élémentaire publique du centre

Activités culturelles et scientifiques

Pendant toute cette année scolaire, les 138 élèves des six classes de l'École Élémentaire Publique, conformément au projet d'école élaboré par les enseignants, ont participé à de nombreuses activités culturelles et scientifiques aussi riches que variées dans le but de plonger chaque élève dans le monde exigeant de l'art, des sciences et de la découverte.

Monde des sciences et mathématiques :

- Du CP au CM1, tous les élèves ont travaillé sur plusieurs projets en partenariat avec le CPIE de Wildenstein. Dans ce cadre, chaque élève, à l'occasion de sorties dans la nature, a pu observer puis élaborer une véritable démarche scientifique avec une animatrice spécialisée dans ce domaine (étude des lichens entre autres), lors de trois séances par classe.
- Les classes de CE2 et CM1 ont participé, avec des récompenses, au concours national de Mathématiques, Le Kangourou des Maths, avec pour certains, d'excellents résultats et pour tous un plaisir certain.
- La classe de CM2 a partagé avec les élèves de 6e le concours-jeu Calculatrice élaboré par les professeurs de mathématiques du collège. Ils participaient par binômes formés d'un élève de CM2 et d'un élève de 6e. Les meilleurs ont été récompensés.

Monde des arts :

Trois classes (CP, CE1, CE2) ont préparé un spectacle musical – Le Loup de l'En-Dessous du Lit, conte symphonique – dans lequel chaque enfant, à raison d'une séance par semaine avec Mme Lemarquais, intervenante musicale diplômée attachée à l'École de Musique Intercommunale a pu apprendre à maîtriser le chant et la diction. Le spectacle sera présenté à la salle des fêtes le 24 juin à 20h, pour les parents, amis et amateurs de chant.

Les élèves de CM2 participent par la création d'œuvres originales au Festival des Arts Mélangés à Cornimont avec le spécialiste des Arts Plastiques, M. Mario Zanchetta et à la décoration du bus de la Communauté de Communes. La classe de Mme Poirot participe également à ce festival.

À l'occasion du dernier spectacle proposé par la MLC, deux classes (CE1-CE2 et CM1) fabriqueront des marionnettes qui seront présentées, avec une mise en scène, aux élèves des TAP.

Toutes les classes – par groupes de niveaux – ont participé au festival d'accordéon de la Bresse avec une intervenante musicale de grande qualité diplômée du DUMI.

Toutes les classes participent au festival de sculpture à raison de deux ateliers par classe.

Découvertes particulières :

Les élèves de CP participent à un échange avec les élèves de Grande Section de maternelle.

La classe de CE1-CE2 (Mme Poirot Nathalie) profite du sentier du textile pour élaborer un projet de lecture original. Cette classe échange un rallye-lecture avec une classe de Cornimont.

Les élèves de CM2 vivront une nouvelle journée complète parmi les élèves de 6e avec une représentation théâtrale pour clore cette rencontre. Une rencontre avec le monde du collège avait déjà eu lieu à l'automne lors du cross des collégiens à Cornimont.

Ces mêmes élèves participent au concours de la Prévention Routière (pratique et réflexion).

Sorties et découvertes :

Les classes de CP et CE1 de Mmes Munier et Aubert vivront un séjour de 3 jours et 2 nuits dans le refuge du Sotré, à la découverte d'innombrables activités : humaines et vie animale dans un milieu naturel protégé, proche du lieu de vie des enfants, avec des surprises pour les élèves.

Les classes de CE1-CE2, CE2 et CM2 de Mmes Nathalie Poirot, Jacqueline Poirot et M. Begel participent à des sorties d'une journée à Nancy à la découverte des musées (art et histoire, Beaux-Arts), de l'Opéra avec un spectacle de Debussy, et de la vieille ville.

La classe de CM1 de M. Pierrat est allée pendant trois jours à Paris avec un emploi du temps particulièrement occupé : ils ont visité les grands monuments (Tour Eiffel, Notre-Dame, Arc de Triomphe...) des musées d'art (Louvre...) ou scientifiques (Cité des Sciences, Géode...) sans oublier le voyage en TGV.

Par la participation à toutes ces activités enrichissantes et ouvertes sur le monde extérieur, les enseignants de l'École Élémentaire Publique souhaitent aiguïser l'appétit des élèves afin de favoriser l'envie de lire, de découvrir, d'apprendre, tout en continuant à maintenir un niveau de résultats scolaires conforme à celui évalué pendant toutes ces dernières années.



● École et collège Saint-Laurent

Inscriptions à l'école Saint-Laurent

Mme Didierlaurent, la directrice de l'école Saint-Laurent, se tient à votre entière disposition afin de vous faire découvrir notre établissement et vous présenter les projets qui animent notre équipe. Un petit séjour dans la classe ou une intégration en douceur avant la fin de l'année est également possible en fonction de vos disponibilités.

Quelques informations pratiques :

L'école fonctionne sur 4 jours (lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h15 à 11h30 et de 13h15 à 16h)

De 16h à 16h30 : possibilité de participer à l'aide aux devoirs pour les primaires et un temps de goûter et de jeux pour les maternelles (gratuit).

Accueil périscolaire: 7h20 à 8h10 ; 11h30 à 12h10 ; 16h30 à 18h10.

Accueil des enfants à partir de 2 ans et tout au long de l'année.

Contribution des familles pour l'entretien de nos locaux et les frais de personnels : 18€ par mois.

Rendez-vous au 03 29 25 41 61.

Les inscriptions au Collège

Les inscriptions au collège ont démarré. Mme Cochenet, directrice du Collège, se fera une joie de vous faire visiter les locaux, de vous présenter l'équipe, de vous expliquer les spécificités, de l'établissement : l'initiation à l'espagnol en 6^e, les journées banalisées (pour apprendre autrement), l'accompagnement éducatif, etc.

Téléphonez au 03 29 25 41 61 pour de plus amples informations. Nous vous fixerons alors un rendez-vous.

Kermesse du groupe scolaire Saint-Laurent

La kermesse du groupe scolaire a eu lieu dimanche 25 mai, dans la cour de l'établissement, sous un magnifique soleil.

Comme chaque année, les enfants, petits et grands, de l'école Saint Laurent, ont rivalisé d'imagination pour présenter à leurs parents, grands-parents et amis, un spectacle haut en couleurs.

Des danses traditionnelles aux danses modernes, chacun a pu y trouver son compte et applaudir avec ferveur.

Toute la journée, les visiteurs ont déambulé dans les différents stands proposés et nous pouvons dire que nous avons passé un très agréable moment.

Merci à tous les parents bénévoles, à l'équipe éducative, aux enfants, aux commerçants de La Bresse et aux services techniques de la mairie pour leur aide.



Les CM1 et CM2 en Bretagne



Du 18 au 24 mai, nous sommes allés à Plouha, dans les Côtes d'Armor, découvrir le milieu marin.

Nous avons fait un bon voyage et notre semaine a été très riche en découvertes.

Nous avons appris plein de choses sur les végétaux du littoral et les remèdes à base de plantes, sur les animaux et sur les légendes bretonnes.

Nous avons visité Saint-Malo et fait une grande chasse au trésor sur l'île de Bréhat : magnifique !

Nous n'avons pas envie de rentrer.

Merci à nos familles, nos amis, nos enseignants Lucie et Olivier, nos accompagnateurs Monique et Mathieu, la Mairie de La Bresse et la Jeunesse au Plein Air, sans qui nous n'aurions pas pu vivre une expérience aussi géniale.

Les CM1 et CM2 de l'école Saint Laurent

Des gendarmes à Saint-Laurent !

Mais oui, vous avez bien lu! Rassurez-vous, le gendarme de la brigade du Thillot était venu pour une conférence auprès des quatrièmes du collège à propos du sujet sensible que sont les drogues. Alcool, tabac mais aussi cannabis et drogues dures, les élèves ont pu découvrir les véritables visages de ces produits. L'ambiance fut décontractée et ouverte, les élèves ont posé beaucoup de questions et se sont montrés intéressés par le discours de prévention de notre invité.

Au delà des jugements et des idées reçues, gageons que les quatrièmes de Saint Laurent sauront ce qui se cache réellement derrière une drogue... Un très gros risque pour bien peu de bénéfiques.



● Expression des groupes Majorité-Minorité

EXPRESSION DE LA MAJORITÉ

Suite aux interventions du groupe minoritaire lors de la séance du Conseil Municipal du 28 avril dernier, la majorité souhaite donner quelques précisions.

Concernant le dossier de la Résidence des Bouleaux

Les représentants de Vosgelis nous ont informés qu'ils préféreraient dénoncer les marchés pour la construction de cette résidence compte tenu de la procédure en cassation engagée par les propriétaires. Nous prenons acte de leur décision et la regrettons...

C'est là une des conséquences de la volonté de passage en force de l'ancienne municipalité. Après une négociation avortée sur le prix, la décision a été prise de lancer une procédure d'expropriation.

Procédure en justice que certains qualifient de sabotage ...

Nous trouvons déplorable que soit mise en cause une élue d'alors, parce qu'elle était présente, à la demande des propriétaires, à une rencontre entre les Frères Marion et la Municipalité. En tant que personne et qui plus est de conseillère municipale, il n'est pas admissible que certains élus fassent porter sur elle toute la responsabilité de l'échec des négociations.

Le groupe minoritaire fait le vœu que ce projet se réalise dans les mêmes conditions et au même endroit que prévu initialement... Nous leur rappelons que nous n'avons pas le pouvoir d'influer sur des décisions de justice en cours !

Nous sommes pleinement mobilisés afin qu'une résidence de ce type se réalise, mais notre méthode ne sera pas le passage en force, d'ailleurs, cette méthode appliquée par l'ancienne municipalité a-t-elle porté ses fruits ?

Nous avons repris des contacts avec les propriétaires et préparons une rencontre avec Vosgelis pour étudier avec eux, toutes les solutions possibles.

Nous souhaitons pouvoir travailler sur ce projet hors des polémiques inutiles...

Nous reviendrons devant le conseil municipal dès qu'un projet réalisable pourra être débattu et amendé, n'en déplaise à ceux qui pensent que seul leur projet initial doit se réaliser tel qu'il l'avait prévu, là où il l'avait prévu.

Sur le dossier du Neuf Pré

Lors de la présentation de notre projet municipal, nous avons toujours déclaré que notre souhait était de regrouper les élèves de primaires et maternelles sur un même site. Dès notre élection, nous avons pris tous les contacts nécessaires à la réalisation de ce projet. Après avoir fait le point avec l'équipe éducative, l'administration, les parents d'élèves, nous pouvons maintenant passer à la phase concrète, car nous avons reçu toutes les autorisations nécessaires. Ce regroupement doit permettre plus d'équité et d'égalité entre tous les élèves de l'école publique de La Bresse. À ceux qui aujourd'hui s'agitent en déplorant que nous ne nous soucions pas du bien-être des enfants ou spéculent sur des suppressions d'emplois, nous leur ferons la démonstration que cette solution sera bénéfique pour tous.

Après la réunion des parents d'élèves, nous attendons l'avis du conseil d'école, car, pour nous, le conseil d'école se doit d'être consulté et écouté, afin que tous les acteurs de l'école soient partie prenante de ce projet. On aurait aimé que ce soit aussi le cas lors des décisions radicales qui ont fait en sorte d'installer des classes sur le site du neuf pré.

Ajoutons que les économies réalisées seront au bénéfice de tous et nous permettront de mettre en place des actions innovantes pour les élèves et les professeurs.

Nous souhaitons aussi que les parents d'élèves puissent recréer une association afin de pouvoir être force de proposition et nous ne serons pas de ceux qui les mettront au pilori s'ils ont des avis différents de notre majorité. Les débats et les avis divergents nous permettront de nous enrichir mutuellement au bénéfice de nos écoles.

Le passage en force n'est pas notre méthode, mais nous serons très motivés pour appliquer notre projet en concertation avec les acteurs...

N'en déplaise à ceux qui pensent que notre majorité n'est pas courageuse, parce qu'elle veut appliquer des méthodes d'écoute, de concertation et d'apaisement.

Les élus de la majorité.

EXPRESSION DE LA MINORITÉ

Résidence « Les Bouleaux », construction de 25 logements rue de la Claire

Une question écrite de notre groupe a été déposée en Mairie pour le Conseil Municipal du 28 avril 2014. Son contenu, « En référence au courrier de Vosgelis du 23 janvier 2014 informant d'une reprise des travaux pour le 5 mai 2014. Pouvez-vous nous dire où en est le dossier et quelle est votre position à ce jour ? »

La réponse apportée par M. Le Maire a été la suivante ; « Vosgelis a fait stopper les travaux du fait d'un pourvoi en cassation des propriétaires du terrain. »

Cette situation nous interpelle au plus haut point bien que malheureusement nous ne soyons pas vraiment surpris tant les tentatives de sabotages de ce dossier ont été nombreuses au cours de ces dernières années nourries hélas, par des motivations bien éloignées de l'intérêt général.

Notre groupe déplore la non exécution de ce projet. Il s'interroge sur les véritables raisons et se refuse à penser qu'il pourrait s'agir d'une promesse tenue pour satisfaire une dizaine de particuliers contrariés par la concrétisation d'un bâtiment public à caractère social.

Est-il nécessaire de rappeler

- que la commune de La Bresse connaît une demande croissante des personnes de plus de 60 ans désirant rejoindre le centre ville à proximité des commerces et des services (Médecins, repas...) ?,

- Et qu'à ce jour, près de 40 demandes ont été déposées pour le projet « résidence des bouleaux » alors que le programme immobilier ne compte que 25 logements !

Ainsi, il nous paraît important et essentiel pour l'intérêt de la commune que ce projet aboutisse enfin dans l'unique but de répondre à cette demande de nos concitoyens qui malheureusement ont déjà trop attendu.

Par ailleurs, notre inquiétude porte également sur l'aspect économique du dossier.

Doit-on rappeler le contexte difficile dû à une crise économique qui perdure fragilisant ainsi petites et grandes entreprises avec pour beaucoup d'entre elles une situation de trésorerie tendue. Le moindre écart dans leur cahier de commandes, déjà fortement restreint, peut les mettre en grande difficulté.

S'est-on interrogé sur le sort des entreprises retenues pour ce chantier programmé le 5 mai 2014 et annulé brutalement ? Qu'en est-il des frais et investissements éventuellement engagés par ces entreprises pour ce marché et strictement nécessaires à son exécution ?

Autre interrogation, M. Arnould lors de la séance du 25 novembre 2013 (BM n°307 décembre 2013) ne nous avait-il pas confirmé qu'il avait eu connaissance de l'arrêt du jugement de la cour d'Appel par la partie adverse, et que, lors du rendez-vous de janvier 2007 avec Mrs Marion, les élus du moment ont eu la stupéfaction d'y trouver un membre de la minorité du moment, aujourd'hui de la majorité en place. Peut-on être juge et partie ?

Lors de la séance du conseil municipal du 28 avril 2014, M. J Mathieu adjoint s'est engagé à une reprise de contact avec Paul et Pierre Marion et Vosgelis. Ce à quoi nous avons précisé, reprise de contact oui, mais en gardant le même projet.

Pour l'intérêt général de la commune (volet social et économique), nous souhaitons à présent que la motivation de M. le Maire et de son équipe sur ce dossier puisse voir aboutir cette résidence « Les Bouleaux » sur le site de la Claire.

Le Groupe Minoritaire

Un Temps Chez Soi
Elodie Mougel,
esthéticienne à domicile vous propose:

Soin du visage / Soin du corps
Soin mains et pieds / Massages
Maquillages / Epilations
BON CADEAU

Secteur La Bresse et environs
Soins sur rendez-vous

Renseignements au 06 33 08 65 90

4 véhicules climatisés de 4 à 8 passagers
Toutes distances 7/7j

Transport de personnes
Malades assis – Conventionné CPAM et autres caisses,
colis, Messagerie, Aéroports (Mini bus)
40 Route du Droit – LA BRESSE

TAXI DENIS

Tél : 06.76.47.33.95 / 03.29.25.40.28

CATENA
on y va!
GRUPE Mr.Dricolage

ILCA
sikkens
Dulux VALENTINE

PROMOTIONS EN PETIT ELECTROMÉNAGER ET MÉNAGE

- **PÊCHE ET APPÂTS**
- **JARDIN ET PLEIN AIR**
- **BARBECUES : 20 % sur modèles exposés**
- **SEMENCES VILMORIN** **POTERIE**
- **ARROSAGE, TUYAUX et ACCESSOIRES GARDENIA**
- **REPRODUCTION CLES**
- **LOCATION SHAMPOUINEUSES**

www.bricolage-decoracion-la-bresse-88.com www.cuisineplaisir.fr
MARION VALDENAIRE - 10, rue Paul Claudel - 88250 La Bresse - Tél : 03 29 25 41 36

NOUVEAU
...plats chauds maison

cybières-pizza@

Salades, pâtes, pizzas et plats chauds maison
Midi & soir

Centre Ville La Bresse **Tél : 03 29 25 69 70**

VIE ASSOCIATIVE



● Les p'tits amis de Oui-Oui à la rencontre de leurs aînés

Après un début d'année bien rempli et quelques rencontres avec les habitants de la résidence des Sapins, les enfants et le personnel de la structure sont allés à la rencontre de leurs aînés à la maison de retraite de la Claireie.

D'abord pour un après-midi récréatif le 30 avril puis pour un déjeuner le 2 mai.

Chants et bonne humeur ont permis aux deux générations de se retrouver et de passer de vrais moments de complicité. Petit clin d'œil aux cuisinières de la Maison de Retraite qui préparent chaque jour de délicieux mets aux tendres chérubins et à Océane, l'infirmière de la Maison de Retraite, qui vient leur rendre visite et prendre soin d'eux tous les lundis.



● Association Familiale

Ruche 2014 (Enfants de 3 à 8 ans)

Du lundi 7 au vendredi 12 juillet 2014

Du mardi 15 juillet au vendredi 18 juillet 2014

Du lun 21 au vendredi 25 juillet 2014

Du lundi 27 juillet au vendredi 1 août 2014

Temps forts

- 1^{er} semaine** : Balade pique-nique avec ânes, Balade nature La Bresse
- 2^e semaine** : Parcours autour des cabanes, Parcours des aventuriers Bol D'air
- 3^e semaine** : Fraispertuis City, balade sur les crêtes
- 4^e semaine** : Légendes au Saut des cuves, spectacle avec Mickaël Animation.

Accueil des enfants : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30

Lieu : École maternelle publique du centre - 9, Rue de la Résistance - 88250 LA BRESSE

Tarifs semaine/enfant

Quotient familial : Inférieur ou égal à 630 € : **49,50 €** - 631 € à 900 € : **54,50 €**

901 € à 1200 € : **60 €** - 1201 € à 1500 € : **65 €**

Supérieur à 1500 € : **67,50 €**

Bons CAF et chèques vacances acceptés.

La ville de La Bresse et le service du CCAS attribuent des aides aux familles.

Les inscriptions se feront en juin

Salle du Champel (derrière la mairie)

Le jeudi 12 juin 2014 de 16 h à 18 h 30

Le mardi 17 juin 2014 de 16 h 30 à 18 h 30

Le samedi 21 juin 2014 de 9 h à 11 h

Attestation assurance, carnet de santé, photocopies vaccinations, n° allocataire, justificatif quotient familial.

Carte Association Familiale : 9 € (pour les non adhérents)

Ces pièces doivent être obligatoirement données à l'inscription.

Pour tout renseignement : POIROT Martine 06 81 87 30 98

Mail : ruche@aflabresse.net - poirotmartine@gmail.com

C'est avec grand plaisir que nous accueillerons vos enfants à LA RUCHE

● Concert de la chorale « la Boîte à chansons »

Le concert initialement prévu le vendredi 19 juin est reporté au vendredi 4 juillet à 20 h 30 à l'église de la Bresse. Merci de nous excuser de ce contretemps.

● Bibliothèque pour Tous

L'association « Culture et Bibliothèque pour Tous » poursuit son activité avec toujours autant de nouveautés. Les lecteurs y trouveront les derniers bons titres qui leur sont proposés, à savoir cet aperçu :

- « **Le Jour où j'ai rencontré ma fille** » de **Olivier POIVRE D'ARVOR** : Un père célibataire à la recherche d'une paternité d'adoption.
- « **Une autre idée du bonheur** » de **Marc LEVY** : La quête du bonheur à la sortie de prison.
- « **Vers la liberté** » de **Mahtob MAHMOODY** : Le témoignage exceptionnel de Mahtob et sa mère Betty à la suite de leur fuite d'Iran vers l'Amérique.
- « **Réparer les vivants** » de **Maylis de KERANGAL** : Le roman d'une transplantation cardiaque.
- « **Muchachas** » T.I et T. II de **Katherine PANCOL** : Ces filles-là qui prennent la vie à bras les corps, vivent pleinement leur jeunesse, sont intrépides...
- « **Des amies si proches** » de **Danielle STEEL** : Des amis inséparables que la loi de la vie séparera.
- « **Philoména** » de **Martin SIXMITH** : L'histoire vraie d'une mère qui recherche son enfant enlevé à l'âge de trois ans.
- « **Murmurer à l'oreille des femmes** » de **Douglas KENNEDY** : Où l'auteur explore différentes situations de vie.
- « **Mali, ô Mali** » de **Erik ORSENNA** : Pour plonger dans la réalité du Mali.

ET :

- « **Le Liseur de 6 h 27** » de **Jean-Paul DIDIERLAURENT - (L'enfant du pays !)** : Livre que l'on ne saurait que trop recommander tant l'écriture est allègre et formulée avec un humour mordant. Nous prenons plaisir à suivre ce liseur dans ses réflexions et vous encourageons à le découvrir à votre tour.

Retrouvez nos nouveautés tout au long de l'année sur notre blog : cbptlabresse.blogspot.fr

D'autre part, afin de vous faire découvrir des titres sélectionnés par les Bibliothèques Pour Tous des Vosges, la 13^e édition de l'opération COUP DE CŒUR vous est proposée.

Trois ouvrages ont été choisis et il vous sera demandé de trouver le tiercé gagnant qui sortira du dépouillement au centre départemental. Une question subsidiaire départagera ceux qui auront trouvé le bon tiercé. Les lauréats seront récompensés.

Cette opération est accessible à tous, que vous fréquentiez ou non les BPT.

Liste des livres du coup de cœur 2014 :

- « **Survivre pour voir ce jour** » de **Rachel MWANZA** ;
- « **Le Réveil du cœur** » de **François D'EPENOUX** ;
- « **Le Collier rouge** » de **Jean-Christophe RUFIN**

La bibliothèque est ouverte tout l'été, aux horaires habituels :

- Mercredi de 9 h 30 à 11 h 30 et de 14 h à 16 h

- Samedi de 14 h 30 à 18 h 30.

LA BRESSAUDE



● Tennis de table

La saison de tennis de table est terminée en championnat. Deux équipes étaient engagées : une régionale 4 et une départementale 2.

L'équipe de régionale 4 termine 1^{re} de sa poule et monte pour la saison prochaine en régionale 3.

L'équipe de départementale 2 termine 4^e. Ce sont donc de bons résultats dans l'ensemble.



Mr Seb informatique

Sébastien Lejeune Informatique 11, Route de Cornimont 88250 LA BRESSE
Mobile : 06 51 43 75 99

NOUVEAU MAGASIN !
En face du DIA

Service Express

Qualité PRO

24 h Chrono

FORMATIONS ET SERVICES DIVERS

LABO PHOTO DIAPOS/NEGATIFS

ASSISTANCE ET DÉPANNAGE MATERIEL ET CONSOMMABLES

RECHARGE DE CARTOUCHES

Illico perso

9 rue de l'église LA BRESSE
☎ 09 80 66 44 22

Vêtements et Objets personnalisés
Idées cadeaux
Design - Déco
Communication visuelle
Entreprises - Clubs - Associations

BOUTIQUE ATELIER

OFFICE DE TOURISME ET LOISIRS

Horaires d'ouverture de l'Office de Tourisme
Hors vacances scolaires : du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Pendant les vacances scolaires
Du samedi 5 juillet au dimanche 20 juillet et du lundi 18 au dimanche 31 août : du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h30
Le dimanche de 9h30 à 12h30 - Ouvert de 9h à 12h et de 14h à 18h le lundi 14 juillet

Du lundi 21 juillet au dimanche 17 août : du lundi au samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h30 - Le dimanche et le vendredi 15 août de 9h30 à 12h30

● Horaires d'ouverture complexe piscine loisirs

2A rue des Proyes - 88250 LA BRESSE - Tél. : 03 29 26 21 20
Site internet : www.labresse.net - E-mail : piscine@labresse.fr

Période scolaire - Jusqu'au dimanche 6 juillet 2014 inclus

Vous pouvez réserver le sauna et le hammam en dehors de ces heures et pendant les heures d'ouverture piscine

	Piscine - bain à bulles* - UV	Sauna Hammam
lundi	FERMÉ	
mardi	16h30 à 19h	16h30 à 19h
mercredi	10h30 à 19h	
jeudi	16h30 à 19h	
vendredi	16h30 à 21h30	16h30 à 21h30
samedi	10h30 à 12h30	14h à 18h
dimanche	9h à 12h30	10h à 12h

Période de vacances scolaire d'été - Du lundi 7 juillet au vendredi 29 août 2014

Vous pouvez réserver le sauna et le hammam en dehors de ces heures et pendant les heures d'ouverture piscine

	Piscine - bain à bulles* - UV	Sauna Hammam
lundi (dont 14 juillet)	14h à 19h	
mardi	10h30 à 19h	16h30 à 19h
mercredi	10h30 à 19h	
jeudi	10h30 à 19h	
vendredi (dont 15 août)	14h à 21h30	16h30 à 21h30
samedi	10h30 à 18h	
dimanche	9h à 18h	10h à 12h

* Fermeture du bain à bulles et du toboggan 1/4 d'heure avant la fermeture des bassins



● Label Famille Plus : avis de renouvellement favorable

L'audit réalisé par le cabinet Cimbô Conseils en date du 14 janvier a donné lieu à un avis favorable sans réserve mais avec observations. Les 2 aménagements qui devront être fonctionnels dès l'hiver 2014/15, dans le cadre de l'audit de suivi, sont l'espace luge protégé, réglementé et entretenu et l'espace ludique sur neige à la station de La Bresse-Hohneck.

D'autres remarques seront à prendre en compte avant le prochain audit de renouvellement de 2017 :

- les nouveaux locaux de l'Office de Tourisme devront être accessibles avec une poussette, disposer d'un coin enfants spécifique et faciliter le déplacement des visiteurs et l'accès à l'information.
- l'Office de Tourisme devra être classé selon les normes de classement et disposer d'un label de qualité.
- les horaires et services de la bibliothèque et de la Maison des Loisirs et de la Culture devront être compatibles avec la fréquentation touristique.
- la capacité de la garderie ESF devra être augmentée pour les 3/8 ans (formule ski + garderie).
- l'espace extérieur de la garderie devra être optimisé.

Certains points d'amélioration sont déjà en cours de réalisation :

- dépliants avec 3 balades poussette et balisage sur le terrain (disponible début juillet).
- guide spécifique « familles » (sortie prévue début juillet).
- Pack Ludo valable pendant les périodes de vacances scolaires hiver / été / Toussaint (informations page 29 du Guide Été 2014)

● Quelques idées de sorties avec des partenaires labellisés Famille Plus

Sports Passion : Location de vélo électrique avec carriole pour emmener ses enfants en balade tout en limitant l'effort physique (location du casque offerte pour toute la famille)
Prêt du siège bébé offert pour toute location de VTT. Tél. : 03 29 25 68 05



Moniteurs Cyclistes Français : A la station de La Bresse-Hohneck, les enfants dès 4 ans apprennent à manier le vélo dans des conditions de sécurité optimales, encadrés par des professionnels (passage de tests). Les grands, à partir de 16 ans, pourront opter pour une balade en VTT électrique. Tél. : 06 85 07 13 06

Club enfants : L'Odcvl le Pont du Metty accueille vos enfants du 7 juillet au 22 août, à la journée ou à la semaine sur des thématiques « cirque » et « indiens ». Tél. : 06 07 22 71 08

La Bresse-Hohneck Labellemontagne

Waouland : structure de parcours aventure, jeux gonflables, trampoline, mini pelleuse...

Bike Park : plus de circuits et un Pump Track accessible gratuitement pour les plus jeunes sur la partie basse du Bike Park. Journées KIDS DH FREERIDE les Lundis 21 juillet et 25 Août de 9h à 16h avec Irwego (réservée aux freeriders en herbe âgés de 10 à 14 ans. Journée encadrée par Rémy ABSALON, 4 fois Champion d'Europe de Descente) - Réservations au 06 08 10 33 72
Schlitten mountain

Les balades dès 3 ans avec accompagnateur : Les accompagnateurs en montagne proposent des balades d'une heure individualisées. Pas de contraintes de groupes, la famille avance à son propre rythme et l'accompagnateur cible les attentes de chacun. Idéal avec des petits. A partir de 40€ par famille. Bureau Montagne Hautes-Vosges au 06 85 07 13 06 - Ma Hotte au 06 45 00 68 23

Wiidoo Gliss : Le renne malicieux invite les familles dans son petit coin de paradis pour vivre des aventures « nature », même l'été. Au programme : chasses aux trésors, défi des énigmes, parcours d'orientation pour découvrir les animaux de la forêt, sentier devinettes sur les empreintes d'animaux, petits sentiers pieds nus, mini tubing... Ouvert pendant les vacances d'été et les week-ends de juin. - Tél. : 06 38 02 06 45

Mini-stages d'escalade : Une école spécialiste de la discipline offre aux enfants la possibilité de découvrir l'activité entre copains. Les séances se déroulent sur mur naturel, en extérieur ou à la Halle des Congrès en cas de mauvais temps. Pour les 4/7 ans, un mini-stage de 3x1h les mardis, jeudis et vendredis (9h30/10h30) et pour les 8/12 ans, un mini-stage de 3x1h30 les mardis, jeudis et vendredis (11h/12h30) Inscriptions à l'Office de Tourisme

Bol d'Air Aventures - Pour les tout-petits, possibilité d'accéder au village des enfants, aux cabanes, au sentier pieds nus et au sentier découverte avec un adulte (gratuit pour les -6 ans). Pour les plus grands, possibilité de se lancer sur des tracés du parc d'aventures, d'essayer le Big Air Jump, le Fantasticable - Tél. : 03 29 25 62 62

Golf et mini-golf indoor - Le simulateur reproduit toute l'ambiance d'un vrai terrain de golf (son, vent, pentes, puissance de frappe...) ! Accessible dès 6 ans - Tél. : 06 85 07 13 06

Quad et mini moto : Pour les 6/12 ans, initiation à la mini moto ou mini-quad en structure gonflable pour un maximum de sécurité. Formule d'une heure - Tél. : 03 29 25 58 46



Ecuries du Champ du Vent à Thiéfosse : Pack Découverte à cheval pour découvrir l'équitation en famille à tout petit prix - Mini stage à la mi-journée pour les enfants à partir de 6 ans - Tél. : 06 65 49 33 09

Après-midi au Jardin des Panrées de Cornimont : Cet été les familles sont invitées à sillonner un parcours ludique pour découvrir quelques 1300 plantes et arbustes mais aussi des objets insolites mis en scène au cœur d'un espace naturel prestigieux. Après la visite accompagnée des jardins (environ 1 heure), un goûter est servi aux convives : tartes aux fruits de saison fabriquées maison et jus de fruits naturels. Tous les Jeudis de l'été. Inscriptions à l'Office de Tourisme

Visite « Contes et Légendes » aux Hautes-Mynes du Thillot - Laissez-vous guider et vivez une aventure diabolique avec un gnome et sa rose de cuivre magique... A partir de 6 ans. Tous les jeudis de l'été à 20h30 - Tél. 03 29 25 03 33.

● La navette des crêtes – saison 2014

La navette des crêtes, portée par le Parc naturel régional des Ballons des Vosges, constitue une démarche touristique d'ensemble combinant le transport en commun et la découverte des patrimoines des Hautes Vosges. Elle vise à développer une offre alternative de découverte du massif des Vosges, en particulier de la grande crête des Vosges, pour le grand public mais également pour la clientèle touristique locale ou de séjour. Pour cela, les offices du tourisme proposent des produits touristiques (balades pédestres ou circuits VTT,...) au départ des arrêts de la navette sur la route des crêtes.

Cette action s'inscrit pleinement dans un programme plus global de valorisation touristique de la route et des sentiers des crêtes animé par le Parc naturel régional des Ballons des Vosges et destiné à créer une richesse économique pour les prestataires touristiques de la crête comme pour les vallées environnantes.

Infos pratiques

La navette des crêtes circulera sur 12 liaisons en direction de la route des crêtes et du Ballon d'Alsace (cf. carte ci-contre)

Le service sera assuré les dimanches, les jours fériés et certains mercredis du 16 juillet au 24 août.
en juillet : mercredi 16, dimanche 20, dimanche 27 et mercredi 30
en août : dimanche 3, mercredi 6, dimanche 10, vendredi 15, dimanche 17 et dimanche 24

Les tarifs 2014

Pass groupe/famille (3-5 personnes) : 12 € la journée
Pass individuel unique : 5 €
Gratuité : pour les -12 ans
Train + navette : gratuité sur présentation des tickets ALSA + 24 heures et ALSA + groupe journée et Métrolor.
50 % de réduction sur présentation d'un autre titre de transport par train à jour.
www.navettedescretes.com



Navette des Crêtes 2014



Services communaux de permanence :

En dehors des heures d'ouverture des services, une permanence est assurée par les Services Techniques Municipaux pour répondre à des urgences : l'eau, l'assainissement, la circulation, le déneigement, la voirie.

Téléphone

Mairie : 03 29 25 40 21

Heures d'ouverture des bureaux au public :
Lundi au vendredi : 9 h à 12 h 15 et de 14 h à 17 h - Samedi : 9 h à 12 h

Service techniques municipaux : 03 29 25 53 89

Urgence techniques : 06 08 23 56 53

Urgence bâtiments : 06 07 96 51 26

Heures d'ouverture des bureaux public : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Service urbanisme et Gestion du Patrimoine : 03 29 25 53 89

Permanence de 9 h à 12 h du lundi au vendredi

sur rendez-vous (de 14 h à 17 h) les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Régie Municipale d'Électricité : 03 29 25 54 00

Heures d'ouverture des bureaux au public : du lundi au vendredi de 7 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

Syndicat Intercommunal d'Assainissement : 03 29 62 54 21

24, rue de la 3^e DIA - 88310 Cornimont

Heures d'ouverture au public : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

Espace Info Énergie de Saint-Dié : 03 29 55 34 15

89, rue d'Alsace - 88100 Saint-Dié - e-mail : eie.saintdie@free.fr

Sapeurs-Pompiers : 18

Police-Gendarmerie : 17

Chaque membre de la municipalité assure à tour de rôle une semaine de permanence.

Numéro d'urgence : 06 08 57 51 94

+ Service de Garde +

Urgences à domicile Tél. : 15

Pompiers et urgences sur la voie publique Tél. : 18

Gendarmerie Tél. : 17

Service Médi-Garde (nuit, dimanche et jours fériés - Tél : 0 820 33 20 20)

Dr MENIERE - Dr ARNOULD : 11, rue de l'Église - Tél : 03 29 25 40 09
Matin : 8 h - 11 h - Après-midi : 15 h - 18 h. Sur rendez-vous.
Fermé le mercredi après-midi et le samedi.

Cabinet médical : 2 rue Joseph Remy

Dr LEROY - Tél. : 03 29 25 40 87 - Tous les matins de 8 h 30 à 10 h 30.
Le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 17 h à 18 h 30, sur rendez-vous.

Dr HOFGAERTNER - Tél. : 03 29 25 35 35
le lundi, mardi, mercredi matin de 10 h 30 à 12 h.
Le jeudi, vendredi, samedi matin de 8 h à 9 h 30. Le lundi de 14 h à 16 h.
Sur rendez-vous : mercredi, jeudi, vendredi de 17 h à 19 h.

Infirmières

FLIELLER Valérie : 28 rue des Proyes - Tél. : 03 29 25 65 49

POIROT Nathalie : 12 rue Mougél Bey - Tél. : 03 29 25 63 96 ou 06 07 82 92 35

Pharmacies

Pharmacie DORIDANT-MARION : 19 quai des Iranées - Tél : 03 29 25 40 65
Du lundi au samedi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 14 h à 19 h 15.

Pharmacie du HOHNECK : 23, rue Paul Claudel - Tél. : 03 29 25 41 13
Du lundi au samedi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h.

Trouvez la pharmacie de garde la plus proche : N°Audiotel 3237 (accessible 24h/24)

Relais Services Publics : Maison de La Bresse - 7A rue de la Clairie - Tél. : 03 29 23 05 78
Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8 h 45 - 12 h et mercredi : 8 h 45 - 12 h et 13 h 30 - 17 h 15

Adavie : Tél. : 03 29 35 23 06

Ambulance-Taxis-VSL

Transmosel SARL : Tél. : 03 29 25 60 60
De 20 h à 8 h : Service de garde préfectorale en semaine
Dimanches et jours fériés de 8 h à 20 h : faites le 15

Taxi Denis : Tél. : 03 29 25 40 28 ou 06 76 47 33 95 (personnes assises)

ADMR

Permanence téléphonique : Tél. : 03 29 25 43 77

Au bureau tous les après-midis : Tél. : 03 29 25 62 60

ÉTAT-CIVIL - Mai 2014

NAISSANCES

Line POIROT, née le 19 avril 2014 à Remiremont, fille de Rémi POIROT et Mélanie PIERRE.

Alix POULET, née le 17 mai 2014 à Remiremont, fille de Léo POULET et de Marie-Lucie VOIRIN.

DÉCÈS

FLEURANCE Jean André, âgé de 81 ans, domicilié 4 Rue des noisettes à La Bresse, décédé le 20 avril 2014 à Epinal, époux de Alice Marie Rose CLAUDEL.

PIERREL Pierre Victor, âgé de 80 ans, domicilié 56 Route de Niachamp à la Bresse, décédé le 28 avril 2014 à Vandoeuvre les Nancy, époux de Hélène Jeanne Thérèse HANS.

DUPRÉ Bernard Marie, âgée de 59 ans, domicilié 4 Traverse du jardin à La Bresse, décédé le 30 avril 2014 à Saint Etienne les Remiremont, divorcé de Anne Marie Colette PERRIN.

ARNOULD Marguerite Marie Rose, âgée de 94 ans, domiciliée 32 A rue de la Clairie à La Bresse, décédée le 5 mai 2014 à La Bresse, veuve de André Louis Ernest MOUGEL.

BRUGUIERE Josette Renée Jeannine, âgé de 84 ans, domiciliée, 5 route de Moyenmont à La Bresse, décédée le 11 mai 2014 à Remiremont, épouse de PELLEGRINI André Charles Attilio.

MATHIEU Marguerite Marie, âgée de 86 ans, domiciliée 32 A rue de la Clairie à La Bresse, décédée le 23 mai 2014 à La Bresse.

Juin 2014				
18-juin	Cérémonie patriotique Appel du Gal De Gaulle	Sommet du Hohneck	15 h	Le Souvenir Français
18-juin	Cérémonie patriotique Appel du Gal De Gaulle	Monument aux Morts	18 h	Ville de La Bresse
20-juin	Soirée piscine + pizza	Piscine	à partir de 18 h	Office Tourisme Loisirs
21-juin	Fête de la musique	Centre ville	à partir de 19 h	Ville de La Bresse ALTYTUD 630
22-juin	Championnat de Lorraine de relais en course d'orientation	Site de Belle Hutte	10 h à 12 h	Hautes-Vosges Orientation
22-juin	Coupe de Lorraine Cross Country Eliminator Jeunes	Site de la Vertbruche	9 h	La Bressaude Roue Verte
Juillet 2014				
04-juil	Soirée piscine + pizza	Piscine	à partir de 18 h	Office Tourisme Loisirs
05-juil	Concert chorale	Eglise	20 h 30	Chorale la Boîte à chansons
05-juil	Guinguette	Place du Champtel		
05-juil	Gala de gymnastique	Salle des Fête	20 h	Section la Bressaude Gymnastique
5-12 juil	Festival de scrabble	Halle des congrès	9 h 30 - 24 h	Ligue Lorraine Scrabble Ville de La Bresse
06-juil	90 ^e Anniversaire Club Vosgien	Halle patinoire	à partir de 10 h	Club Vosgien
07-juil	Accueil Vacanciers	Salle des Fêtes	18 h	Office Tourisme Loisirs
08-juil	Concours de pétanque en doublettes ouverts à tous	à côté du gymnase	14 h - 20 h	La Bressaude Pétanque
09-juil	Mercredi des producteurs	Place du Champtel	17 h - 22 h	Ville de La Bresse
11-juil	Soirée piscine + pizza	Piscine	à partir de 18 h	Office Tourisme Loisirs
12-juil	Passage Tour de France	La Bresse		
13-juil	Soirée populaire feux d'artifice-bal	Défilé : Départ au parking des Champions et arrivée sur la place du Champel Bal : Halle des congrès	21 h - 3 h	Ville de La Bresse
14-juil	Accueil Vacanciers	Salle des Fêtes	18 h	Office Tourisme Loisirs
15-juil	Concours de pétanque en doublettes ouverts à tous	à côté du gymnase	14 h - 20 h	La Bressaude Pétanque
16-juil	Mercredi des producteurs	Parking des Champions	17 h - 22	Ville de La Bresse
18-juil	Soirée piscine + pizza	Piscine	à partir de 18 h	Office Tourisme Loisirs
19-juil	Les Foulées bressaudes	Centre ville	à partir de 20 h	La Bressaude Athlétisme
20-juil	24 ^e Montée impossible	Site du Col de Grosse Pierre	8 h 30 - 18 h	La Bressaude Moto
20-juil	15 ^e Vide greniers	Espace Loisirs Piscine/Patinoire	7 h - 17 h	Maison des Loisirs et de la Culture
21-juil	Accueil Vacanciers	Salle des Fêtes	18 h	Office Tourisme Loisirs
22-juil	Concours de pétanque en doublettes ouverts à tous	près du gymnase	14 h - 20 h	La Bressaude Pétanque
23-juil	Mercredi des producteurs	Place du Champtel	17 h - 22 h	Ville de La Bresse
25-juil	Soirée piscine + pizza	Piscine	à partir de 18 h	Office Tourisme Loisirs
27-juil	Trace Vosgienne VTT	Camping de Xonrupt Passage à La Bresse	à partir de 9 h	Comité des Vosges de ski de fond/Vélo Club de Gérardmer
27-juil	Retro Loisirs Ligne Bleue	Parking Complexe piscine	9 h - 12 h	Retro Loisirs Ligne Bleue
28-juil	Accueil Vacanciers	Salle des Fêtes	18 h	Office Tourisme Loisirs
29-juil	Concours de pétanque en doublettes ouverts à tous	à côté du gymnase	14 h - 20 h	La Bressaude Pétanque
30-juil	Mercredi des producteurs	Parking des Champions	17 h - 22 h	Ville de La Bresse

Directrice de la publication : Elisabeth BONNOT

Administration, rédaction, photographie, publicité :
Mairie de La Bresse - Tél. : 03 29 25 40 21

Mise en Page : Atelier VOOVOYEZ - Impression : SOCOSPRINT Imprimeurs - Épinal

Credit photo : Mairie de La Bresse, OTL, Associations diverses.

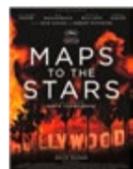
Tirage : 2700 exemplaires - Prix de vente au numéro : 0,50 €

Dépôt légal ISSN : 1168-433X



Votre prochaine programmation juin/juillet

MLC-CINEMA GRAND ECRAN - LA BRESSE www.mlclabresse.com



MAPS OF THE STAR - Drame canadien, américain, français, allemand (1 h 51) réalisé par David Cronenberg avec Julianne Moore, Mia Wasikowska, Olivia Williams. Interdit aux moins de 12 ans

Du 18 au 24 juin - Horaires à consulter sur www.mlclabresse.com



LE PROMENEUR D'OISEAU - Comédie dramatique, Famille chinoise, française (1 h 40) réalisée par Philippe Muyl avec Baotian Li, Yang Xin Yi, Li Xiao Ran

Du 18 au 24 juin - Horaires à consulter sur www.mlclabresse.com



MALEFIQUE - Fantastique américain (2h 15) réalisé par Robert Stromberg avec Angelina Jolie, Brenton Thwaites, Elle Fanning

Du 25 juin au 01 juillet - Horaires à consulter sur www.mlclabresse.com



X-MEN : DAYS OF FUTURE PAST - Action, Science fiction américaine, britannique (2h 12) réalisée par Bryan Singer avec Hugh Jackman, James McAvoy

Du 25 juin au 01 juillet - Horaires à consulter sur www.mlclabresse.com



L'ÎLE DE GIOVANNI - Animation, Drame japonais (1 h 42) réalisé par Mizuho Nishikubo

Du 02 au 08 juillet - Horaires à consulter sur www.mlclabresse.com



DEUX JOURS, DEUX NUITS - Drame français, belge (1 h 35) réalisé par Jean-Pierre et Luc Dardenne avec Marion Cotillard, Fabrizio Rongione

Du 02 au 08 juillet - Horaires à consulter sur www.mlclabresse.com



EDGE OF TOMORROW - Science Fiction, Action américaine, australienne (1 h 53) réalisée par Doug Liman avec Tom Cruise, Emily Blunt

Du 09 au 15 juillet - Horaires à consulter sur www.mlclabresse.com



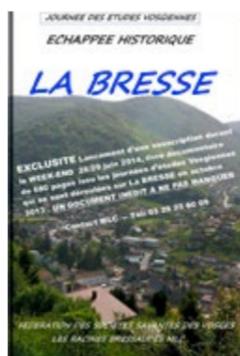
SOUS LES JUPES DES FILLES - Comédie française (1 h 56) réalisée par Audrey Dana avec Isabelle Adjani, Alice Belaïdi, Laëtitia Casta

Du 09 au 15 juillet - Horaires à consulter sur www.mlclabresse.com

À Venir...



HISTOIRE LOCALE « les Racines bressaudes »



(André Ballaud) Blanfaing

Depuis quelque mois, nous nous efforçons de rassembler des renseignements, des écrits, des souvenirs sur l'exode de la population bressaude par le col de la Vierge et Xoulces/Blanfaing.

Que de témoignages poignants, émouvants, avons nous déjà croisés !

Après l'analyse de ces récits, le courage et l'entraide apparaissent comme les éléments forts des ces moments hors du commun.

Bien sur, l'extrême dénuement, les grandes fatigues, le danger permanent et certainement la peur furent les compagnons de tout instant des femmes, enfants, vieillards et de quelques rares hommes valides. Ils ont traversé sous et dans la neige la montagne Vosgienne pour aller séjourner misérablement, pendant huit jours - avec des conditions d'hygiène déplorables- dans des fermes et maisons abandonnées par leurs habitants à Blanfaing. Si proche de la ligne de front et pourtant si loin de la délivrance ! Mais jamais ni dans les textes écrits existants, ni dans les « interviews » des témoins, je n'ai vu ni ressenti l'abattement et le découragement, peut-être une certaine résignation sans plus.

Pour ne pas oublier le reste de la population bressaude réfugiée à la Lunelle ou dans les caves de leur maison nous commençons l'étude et la recherche de ces moments d'histoire communale.

Nous espérons en tirer un fascicule, afin que cette partie de nos racines reste à la disposition du plus grand nombre. Ne laissons pas les souvenirs disparaître, recueillons les, tant qu'ils sont encore à notre portée.

Exclusivité : parution du livre « LA BRESSE ; échappée historique » (Couverture provisoire et photo André Ballaud) issus des Journées d'Etudes Vosgiennes qui se sont déroulées à La Bresse en octobre 2013. Ce livre documentaire sera accessible en exclusivité à la Bresse durant le Week-end des 6 et 7 septembre 2014 dans la Maison de La Bresse. Prochain lancement d'une souscription à partir du WE de l'assemblée générale de la MLC (28 et 29 juin 2014).

L'été 2014 avec la MLC

Diffusion du programme définitif le 6 juin dans les écoles et sur le site www.mlclabresse.com

Des tarifs en fonction des revenus - La carte MLC est obligatoire pour toute activité

Les 6/8 ans et les 9/11 ans : un accueil à la semaine

Un accueil en fonction des contraintes des parents

Le matin de 7 h 15 à 12 h 15 - Activité de 9 h - 11 h 30

L'après-midi de 13 h 15 à 18 h 15 activité de 14 h à 17 h 30 (Goûter fourni inclus)

Un programme en fonction du rythme de l'enfant : 2 groupes : Les 6-8 ans et les 9-11 ans

Les enfants ont le choix entre une activité sportive et une activité plus calme.

JUILLET



Du lundi 9 au vendredi 11

« Semaine Marine »

sortie à la Piscine de Munster



Du Mardi 15 au vendredi 18

« Sciences vie et Terre »

« P'tit Curieux »

sortie au Parc du Petit Prince



Du lundi 21 au vendredi 25

« Mister Voyage »

sortie au Zoo de Bâle



Du lundi 28 au vendredi 1

« Guerriers Sportifs »

sortie à Fraispertuis City



AOÛT

Du lundi 18 au vendredi 22

« Graine de Cuistot »

Visites à la Chocolaterie et à la Montagne des singes

Du lundi 25 au vendredi 29

« 100% Jeux »

sortie à « Mounky Parc »



Les 13-17 ans : Le Chantier jeune

Le chantier jeune, en partenariat avec la ville (Limité à 8/10 participants)

Partie chantier : du mardi 15 au vendredi 18 juillet : mise en valeur d'un espace ludique à la Verbruche.

Partie loisirs : le vendredi après-midi et/ou le samedi 19 juillet : loisirs avec l'attribution d'une bourse « Loisirs collectifs par la ville ». Les jeunes organisent leur programme avec les animateurs de la MLC

Tarif : uniquement la carte MLC

Les 12-17 ans : Les camps Loisir Ados de juillet

Du lundi 7 au vendredi 12 juillet : 5 jours / 3 nuits Pierre Percée + piscine Munster

Du lundi 21 au vendredi 25 juillet : en partenariat avec la ville de Durbuy (Belgique)

Du lundi 28 au vendredi 1 août : 5 jours / 3 nuits à le Thillot - Europa-Park



L'accès à la ludothèque dans le cadre du dispositif Famille +

Du lundi au vendredi de 9 h 30 à 11 h 30 et 16 h 30 à 18 h

Nouveau : cette année durant 6 semaines d'ouverture en juillet et août, les familles Bressaudes ou de passage sur La Bresse pourront accéder à la ludothèque (jeux sur place et prêts de jeux) du lundi au vendredi de 9 h 30 à 11 h 30 et 16 h 30 à 18 h.

WEEK-END DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA MLC

Programme sur 2 jours (28 et 29 juin 2014) : Travaux réglementaires et animations

Samedi 28 juin

Accueil 8 h 30 MLC Maison de La Bresse

Travaux réglementaires de 9 h à 11 h 30 suivis d'un vin d'honneur et buffet

15 h/18 h 30 : Expos, ateliers, Fête du Jeu avec la ludothèque

20 h Concours de Tarot MLC Maison de La Bresse

20 h 30 XMEN en 3D

Dimanche 29 juin

10 h 30 Salle Cinéma - la section Anglais présente son voyage à Londres qui s'est déroulé du 8 au 10 Mai dernier

15 h Salle cinéma/salle des fêtes (à préciser) Spectacle des « STARS » réalisé par la section

FitandForm/AccroSports/Zumba

17 h Salle cinéma MALEFIQUE / XMEN 3D

Des petites infos en vrac...

Contact MLC Tél : 03 29 25 60 09

• Inscriptions au prochain vide grenier du 20 juillet 2014 (documents à télécharger sur notre site www.mlclabresse.com)

• Inscriptions au programme de loisirs Été 2014 (documents à télécharger sur notre site MLC).

L'agenda...

ACCUEIL DES VACANCIERS

Les lundis 7-14-21-28 juillet - Salle des Fêtes - 18h

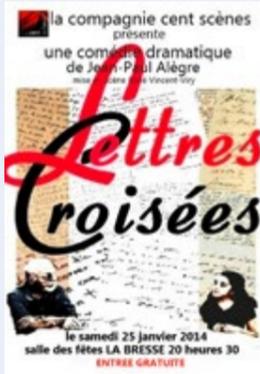
Un rendez-vous pour découvrir la ville de La Bresse et ses produits locaux, ainsi que le programme des animations et activités de la semaine, en collaboration avec l'association « Les Toujours Jeunes » et les commerçants partenaires.



THEATRE - « Lettres croisées »

Salle des fêtes - 28 juin - 20h30

Pièce de théâtre interprétée par la troupe « Compagnie Cent Scènes » : Rendez-vous est donné aux amateurs de théâtre pour un spectacle à la fois fort en émotions et teinté d'humour. Des ressentis suscités exclusivement par l'échange de correspondances émanant d'un grand nombre de personnages concernés, de plus ou moins près, par le drame accidentel qui frappe la jeune Ariane laquelle puise sa force dans l'amour réciproque qui l'unit à son grand-père. Une mise en scène très originale entraînera irrésistiblement les spectateurs à partager les émotions des uns et des autres.



101^e TOUR DE FRANCE - 12 juillet

Les coureurs arriveront par le col de Planois, puis direction Grosse-Pierre pour attaquer la Traverse de la Roche, la route du Droit, col de Grosse-Pierre et arrivée à Gérardmer. Cette traversée de La Bresse figure un sommet comptant pour le classement du « Meilleur Grimpeur ». Le stationnement sera autorisé côté droit depuis l'intersection de la Traverse de la Roche jusqu'au col de Grosse-Pierre.



Itinéraire

	Horaire de la caravane	Horaire des premiers coureurs
Col de la Croix des Moinats	15h13	16h53
Le Raindé	15h16	16h56
Le Pré de l'Orme	15h18	16h59
La Bresse (D34-D486)	15h20	17h
Carrefour D486-VC	15h23	17h02
Col de Grosse Pierre	15h25*	17h04

* La caravane n'empruntera pas la Traverse de la Roche, mais continuera sa route par Grosse-Pierre. Il n'y aura pas de distributions de cadeaux de l'intersection de la Traverse de la Roche jusqu'à la route du Droit.

CONCOURS DE PETANQUE EN DOUBLETTE

Complexe sportif des champions 8/15/22/29 Juillet

Organisés par La Bressaude/Pétanque - Ouvert à tous de 14h à 20h



90 ans du CLUB VOSGIEN

Halle patinoire - 6 juillet - Dès 9h



PROGRAMME

Dimanche 6 juillet 2014 à partir de 9 heures départs des randos accompagnées avec pause déjeuner de 12 h à 14 h

- 1 - L'histoire locale**
Départ 9 h et 14 h 30
Circuit de 6,5 kms, 300 m de dénivelé, 3 h à 3 h 30
- 2 - Circuit de l'eau**
Départ 9 h et 14 h
Circuit de 9 kms, 280 m de dénivelé, 3 h
Avec visite d'une station de production d'électricité
- 3 - L'Arboretum**
Départ 10 h et 14 h 30
Circuit de 3,5 kms, 190 m de dénivelé, 1 h 30 à 2 h
- 4 - Le granit**
Circuit le matin de 4,4 kms, 70 m de dénivelé, 3 h compris visite d'une graniterie, et Troux Givré départ 9 h
Circuit Fagnès midi de 7,4 kms, 270 m de dénivelé, 4 h avec visite d'une carrière en exploitation, départ 14 h
- 5 - Les points de vue (roches Beuty)**
Départ 9 h et 14 h
Circuit de 9,20 kms, 420 m de dénivelé, 3 h à 3 h 30
- 6 - Les points de vue (roche de Minuit)**
Départ 9 h et 14 h
Circuit de 9 kms, 350 m de dénivelé 3 h à 3 h 30
- 7 - Les monuments religieux et croix**
Départ 9 h et 14 h
Circuit de 6 kms, 90 m de dénivelé 3 h
- 8 - Parcours personnes handicapées**
Départ 10 h et 15 h
Convient également aux landaus
Circuit de 3,7 kms, 42m de dénivelé

Chaque participant recevra un cadeau et un ticket de tombola gratuit

Nombreux lots

Sous la halle patinoire :
En continu : animation musicale, exposition du club et de ses « talents », diaporama, buvette

SOIREE POPULAIRE DU 13 JUILLET

Centre ville - dès 20h30

20h rendez-vous sur la place du Champstel pour la mise en place du défilé, 20h30 départ du défilé, 21h Diffusion de la finale de la coupe du Monde de football sur grand écran à la Halle des Congrès - 23h tir des feux d'artifice et ouverture du bal à la Halle des Congrès avec l'orchestre « Vendest ».



LES FOULEES BRESSAUDES - 19 Juillet - Centre-ville

Organisées comme à l'accoutumée par La Bressaude Athlétisme à partir de 20h

ENDURO SPRINT et la 24^e MONTÉE IMPOSSIBLE

Cet été la bressaude section moto fait coup double.



Elle organisera en effet son premier ENDURO SPRINT le dimanche 29 juin. Une épreuve d'un tout nouveau type, sorte d'enduro hyper concentré, qui se déroulera de 8h30 à 17h30 sur le site de la Montée Impossible à Grosse Pierre. Les meilleurs pilotes régionaux cross et enduro viendront s'affronter sur un parcours chronométré de 2.4 kms à parcourir 8 fois tout au long de la journée.



Juste après, le dimanche 20 juillet aura lieu au même endroit la 24^e Montée Impossible Moto, un incontournable de l'été!! La compétition, qui commencera à 8h30 pour finir sur les coups de 18h, sera la 3^e manche du trophée des 4 Massifs, devenu au fil des ans le rendez-vous des leaders Européens de la discipline, dont les locaux font plus que jamais partie.

En effet, le jeune Vincent MOUGENOT, étoile montante du « hill-climbing », vient de remporter la première course de la Saison, à Tropolach, en Autriche. Autant dire que ses aînés, Suisses, Allemands, Hollandais et autres Français entendent bien défendre leur chance sur les pentes du Moutier des Fées

Pour les deux manifestations, buvette et restauration possible sur place.

Toutes les infos sur : www.labressaude.fr/les-sections/moto

FESTIVAL DE SCRABBLE

5 au 12 juillet - Halle des Congrès

Tout au long de la semaine, vous pouvez participer aux animations ouvertes à tous.

Samedi 5 : 20h30 Loto - **Dimanche 6 :** 20h30 Tarot - Trivial Pursuit
Lundi 7 : 9h30 Pétanque - **Mardi 8 :** 9h30 Pétanque - 20h30 Belote
Mercredi 9 : Rallye pédestre - **Judi 10 :** 9h30 Pétanque
Vendredi 11 : 9h30 Pétanque



MERCREDIS DES PRODUCTEURS

Dès 17h

9 juillet - Place du Champstel
16 juillet - Parking des Champions
23 juillet - Place du Champstel
30 juillet - Parking des Champions

Tous les mercredis d'été, à partir du 9 juillet, la ville est heureuse de vous accueillir sur les marchés des « mercredis des producteurs » !

Exposants, artisans et producteurs sont là pour vous faire découvrir et apprécier leurs spécialités, au rythme des animations musicales. Petits et grands pourront réaliser ou découvrir des poteries, de la vannerie, se balader à poneys...

Vous pourrez également vous restaurer sur place autour d'un repas traditionnel.

Rendez-vous sur la place du Champstel ou le Parking des Champions, à partir de 17h !

Les nouveautés de l'Office de Tourisme et Loisirs



Les circuits poussette

Dès le mois de Juillet, 3 circuits « spécifiques poussette » verront le jour sur la commune de La Bresse : du côté de la Basse des Feignes, du côté du parcours de santé et du Lac de Lispach.

Un balisage sera mis en place et les fiches circuits seront à retirer gratuitement à l'Office de Tourisme.

Une offre toujours plus variée à destination des familles

L'Office de Tourisme et Loisirs propose cet été 3 balades et une séance d'escalade par semaine pour les familles avec enfants.

Le mardi matin, une sortie « A la découverte de la ferme » petite balade pour rejoindre une ferme en activité et découvrir son organisation quotidienne et la fabrication du munster.

Le mardi soir, une séance d'initiation à l'escalade.

Le mercredi après-midi, une balade dans la forêt à la recherche de lutins...

Le vendredi après-midi, une animation pour apprendre à construire un abri dans les bois

Ces sorties, encadrées par des professionnels de la montagne, sont financées par l'Office de Tourisme et Loisirs avec pour objectifs :

- de communiquer de façon active auprès de la cible de clientèle familiale pour la saison d'été
- de dynamiser l'offre d'hébergement en centrale de réservation
- de satisfaire la clientèle de séjour pour de la fidélisation et du bouche à oreille positif



Les clients bénéficient d'un tarif d'inscription préférentiel : de 15 à 22€ par famille de 1 ou 2 adulte(s) et leur(s) enfant(s) pour les balades et de 10€ par personne pour la séance d'escalade.

Les inscriptions se prennent à l'Office de Tourisme, au plus tard la veille de l'animation, selon disponibilités.

